

La Grièche



 **natagora**
Entre-Sambre-
et-Meuse


LE VIROINVOL
CERCLES DES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl

La feuille de contact de la Cellule Ornithologique
du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse
N°79 – SEPTEMBRE 2024

La Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*).

Une fois n'est pas coutume...

Enfin une espèce qui concerne les zones agricoles ! Tout le monde ne peut pas habiter un havre de biodiversité. Même si vous êtes plutôt entouré de champs, vous devriez avoir le bonheur d'observer ce bien joli passereau.

Nos trois bergeronnettes sont des oiseaux assez peu farouches, qui s'expriment volontiers en criant, posées ou en vol. Elles chassent les insectes de manière active, à pattes, balançant la queue en un va et vient, accélérant soudain le pas pour saisir du bec une proie. La printanière ne fait pas exception. Comment ne pas confondre les trois espèces ?

Partons de la grise, la plus connue, car très proche de l'homme, nichant au cœur de nos villages. Ventre blanc, dos gris, pattes et bec noirs, capuchon et bavette noirs contrastant avec le blanc du reste de la tête. Puis, imaginons que d'un coup de pinceau on lui colore le ventre en jaune, donc dos gris-ventre jaune, et hop, on obtient celle des ruisseaux. D'elle, on change le gris du dos en vert, donc ventre jaune, dos vert, et hop, on a la Bergeronnette printanière. Précisons aussi que cette dernière a la queue

un peu plus courte, sa silhouette est alors plus proche de celle d'un pipit. Chez le mâle, la tête est grise, un sourcil blanc visible surtout à l'arrière de l'œil et une gorge jaune confirment qu'il s'agit bien de l'espèce Bergeronnette printanière type (*Motacilla flava flava*) ! Les femelles sont plus ternes, cependant, à l'automne, la différence de plumage entre les deux sexes est faible. Les jeunes volants présentent des teintes plus brunâtres, avec un plastron tacheté.



Photo 1 : Mâle de *Motacilla flava flava*, posé sur plant de colza en fleurs et chantant. Sabine Malo, 23/04/2024 à Matagne-la-Petite.



Photo 2 : Queue assez courte, pattes et bec noir, tête grise, sourcil blanc, gorge jaune, un mâle de *M. fl. flava*, notre Bergeronnette printanière type. Sabine Malo, 23/04/2024, Matagne-la-Petite.

Pourquoi 'Bergeronnette printanière type' ? Car il s'agit d'une espèce très polymorphe, son plumage variant quelque peu au gré de la dizaine de sous-espèces que compte sa vaste aire de répartition. De plus, ces bergeronnettes peuvent s'hybrider entre sous-espèces différentes, dans les zones de contact géographique ! Elles se distinguent l'une de l'autre surtout grâce au plumage nuptial qu'arborent les mâles au printemps. Lors de la migration en fin d'été, c'est plus compliqué. Mais, pas de quoi paniquer ! Revenons-en d'abord à la nôtre.

Son adaptation aux cultures, un heureux événement.

Autrefois, elle était considérée comme répandue et assez commune, liée aux milieux ouverts plutôt frais à humides. En gros, sa population pouvait se diviser en deux, d'une part au sud de la Meuse où elle affectionnait surtout les prairies de fauche tardive et, d'autre part, au nord du fleuve où ce sont les cultures qui l'accueillaient. Un fort déclin est constaté dans les années 1950 à 1970 (Jacob J.-P., 2010). La chute des effectifs est surtout ressentie là où elle fréquente les prairies, une baisse toujours tangible actuellement dans cet habitat. On qualifie d'ailleurs sa population de 'relictuelle', en Haute-Ardenne. Causes ? Fauches de plus en plus hâtives, intensification et multiplication des coupes, ensilage, drainage, conversion en cultures de maïs et de sapins de Noël... Mais sa présence chute aussi dans les espaces cultivés. Le minimum semble atteint pendant la période de l'Atlas de 1973-1977. Les sécheresses au Sahel de 1968-69 et de 1973-74 ont sans doute aggravé la situation (Jacob J.-P., 2010). À partir des années 1980, un mieux est constaté grâce au rétablissement des populations nichant en cultures. Leur aire s'étend au fil des ans pour se retrouver à nouveau chez nous, dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, partout en zones cultivées. Réjouissons-nous ! Migratrice, la printanière revient d'Afrique à partir de mars, surtout en avril/début mai. Les céréales d'hiver, le colza et les féveroles atteignent une hauteur de végétation qui l'attire pour y nicher. Les espaces environnants où la végétation est plus basse lui permettent de trotter, trouvant là sa nourriture et de quoi ravitailler sa progéniture. La présence de pâtures permanentes à proximité des cultures lui est également favorable. Ensuite, ce sont les moissons qui libèrent de nouveaux territoires de chasse pour les familles volantes, celles-ci constituant les premiers regroupements jusqu'à leur départ. Ces dernières années cependant, le déclin de la printanière est constaté localement, surtout dans les régions les plus sèches.

Comment je vis.

Peu liée à la proximité de l'eau, se perchait volontiers sur des piquets, fils de clôture, arbustes, etc., la Bergeronnette printanière se déplace en un vol onduleux, assez élevé. Peu farouche, elle niche pourtant éloignée de l'homme. Si c'est une espèce sociale, vivant souvent en groupe, les couples nicheurs sont en revanche très territoriaux, d'autant que l'espace défendu peut-être réduit à quelques dizaines d'ares. Le chant est simple, peu sonore et peu varié, lancé par le mâle perché, parfois assorti d'une parade nuptiale évoquant celle des pipits : il s'envole à la verticale, puis retombe les ailes vibrantes et levées. Le nid, construit par la femelle seule, est donc au sol, dissimulé au mieux dans la végétation. C'est là qu'elle dort (Géroutet P., 1980). Le couple peut s'éloigner assez loin du nid, afin de trouver de la nourriture. En cet endroit, plusieurs couples peuvent se côtoyer en paix. Après la ponte de cinq à six œufs, la couvaison s'étend sur 12 à 13 jours, l'élevage des oisillons ayant la même durée. Les jeunes sont capables de voler vers 17 jours et, bénéficiant toujours des soins de leurs parents, acquièrent progressivement leur autonomie. Il faut en tout cas au moins 35 jours sans perturbations dues aux pratiques agricoles pour réussir une nichée. Une fois que la famille est volante, tous ses membres dorment en hauteur, dans des structures bien verticales, telles que plants de maïs, roseaux ou miscanthus. Les familles s'éloignent rapidement du lieu de naissance, les premières migratrices pouvant être surprises dès fin juillet, surtout en août et septembre, rarement plus tard que début octobre.



Photo 3 : Mâle de *Motacilla flava flavissima*, Hugues Dufourny, 26/05/2016, à Jamagne.



Photo 4 : Absence de gris à la tête, absence de sourcil blanc mais présence d'un sourcil jaune, gorge jaune. C'est un mâle de Bergeronnette flavéole, la sous-espèce *flavissima*. Dans un semis de maïs. 31/05/2020, à Jamagne, Hughes Dufourny.

On reconnaît la Bergeronnette printanière en vol grâce aux cris qu'elle émet « *psic* » ou « *psîp* », rappelant ceux du Bruant des roseaux ? Les groupes migrent activement plutôt le matin et se nourrissent au sol de préférence l'après-midi. La Bergeronnette printanière ne manque pas de courage puisque sa destination d'hivernage est l'Afrique tropicale où elle peut s'installer jusque dans le sud du continent.

Où l'observer ?

En migration, des groupes comptant plusieurs dizaines d'oiseaux ne sont pas rares, lors d'une pause de ravitaillement. Les haltes préférées de la printanière sont les prairies pâturées, car elle y trouve une herbe basse, voir rase par endroit. Les moutons et les chevaux, en particulier, créent de vastes surfaces surpâturées très attractives. Les déjections sont fréquentées par de nombreux insectes et le bétail, par ses déplacements, provoque leur envol, facilitant les captures. Les Bergeronnettes printanières zigzaguent souvent entre les pattes des bêtes. Et c'est une habitude tenace ! Lors d'un reportage TV sur la faune africaine, ayez la curiosité de regarder entre les pattes des buffles, zèbres et autres herbivores, vous y surprendrez nos printanières ! Les vasières qui se découvrent avec la baisse estivale du niveau d'eau sont aussi prisées. Par ailleurs, toutes les surfaces qu'il leur est facile de parcourir peuvent potentiellement être visitées, telles les cultures hersées.

Et la Bergeronnette flavéole ?

Cette sous-espèce *flavissima* niche principalement en Angleterre et dans les régions côtières de la Manche. On peut la surprendre en migration, mêlée à d'autres oiseaux de l'espèce type. En France, elle est en extension vers l'intérieur du pays depuis de nombreuses années. Cela se ressent quelque peu par l'installation de couples nicheurs dans le Hainaut. Elle n'y est cependant pas nicheuse annuelle et elle reste rare en Flandre. Chez nous, pour mémoire, citons qu'un couple pur a niché aux BEH en 2006 (Grièche numéro spécial 60, 2020). Des couples mixtes ? Très probablement. Il n'est pas rare de trouver des individus présentant des indices d'hybridation entre notre *flava* et la *flavissima*. Des couples mixtes nidifient ici et là. Il n'est pas toujours facile d'en apporter la preuve, tant les femelles de ces deux sous-espèces se ressemblent.



Photo 5 : Calotte gris foncé, un peu plus pâle sur la nuque, un peu plus foncé sur les joues, absence de sourcil blanc, gorge jaune, c'est un mâle de Bergeronnette p. nordique, *M. fl. thunbergi*. Olivier Colinet, 19/05/2019 à Surice.

La Bergeronnette nordique ?

Cette sous-espèce *thunbergi* niche au nord de la Scandinavie, de la Finlande, de la Russie et de la Sibérie occidentale (Géroudet P., 1980). Le mâle se reconnaît grâce à sa calotte gris sombre, un peu plus pâle vers la nuque, à ses joues un peu plus foncées, sa gorge jaune, l'absence de sourcil ! et son dos vert-gris (Hume R., et al., 2023). D'observation annuelle dans notre région, le plus souvent au sein d'un groupe de nos printanières, mais parfois aussi par petites bandes de *thunbergi* uniquement. Comme le printemps nordique se laisse désirer, il s'agit en général d'oiseaux au passage assez tardif.



Photo 6 : Probable femelle de Bergeronnette printanière nordique, *M. fl. thunbergi*. 05/05/2023, à Matagne-la-Petite, Olivier Colinet.

La Bergeronnette des Balkans ?

Cette sous-espèce *feldeg* niche dans l'est de l'Europe, comme le sud des Balkans, de la Bulgarie, sur les côtes de la Grèce, en Asie Mineure, en Arménie, en Iran et au Turkestan (Géroudet P., 1980). Elle se reconnaît à sa calotte noire, sa gorge jaune, l'absence de sourcil !, son dos vert vif et son cri particulier, dur et râpeux « zrrrrié » (Hume R., et al., 2023). Elle peut être facilement confondue avec la nordique, le cri est alors un bon critère de distinction. Si dans diverses chroniques ornithologiques publiées dans les bulletins du Viroinvol entre 1984 et 2000 des observations de cette belle sous-espèce sont renseignées, la détermination de celle-ci est remise en question, tant la ressemblance avec la nordique peut porter à confusion. Il est aujourd'hui nécessaire d'accompagner l'observation de la Bergeronnette des Balkans par des documents photographiques. Lire à ce sujet :

https://aves.natagora.be/fileadmin/Aves/Bulletins/Articles/32_4/32_4_219.pdf

Remerciements : Tout particulièrement à Philippe Deflorenne Hugues Dufourny et Meve Dimidschstein pour leur relecture attentive et le complément d'informations régionales apporté, Hugues Dufourny et Olivier Colinet pour les photos mises à notre disposition !!



Photo 7 : Calotte avec ponctuellement un peu de gris, sourcil blanc limité au côté extérieur de l'œil, gorge jaune, voici un exemple d'hybride *Motacilla fl. flava x flavissima*, 29/04/2023 à Matagne-la-Grande, Olivier Colinet.

Bibliographie :

- Géroudet P. (1980). Les passereaux III Des pouillots aux moineaux. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris. Pages 83-89.
- Hum R., Still R., Swash A. & Harrop H. (2023). Guide expert des oiseaux d'Europe. Manuel d'identification photographique. Éditions Biotope, Mèze. Pages 368-369.
- Jacob, J.-P. (2010) : Bergeronnette printanière, *Motacilla flava*. Pages 290-291 in Jacob, J.-P., Dehem, C., Burnel, A., Dambiermont, J.-L., Fasol, M., Kinet, T., van der Elst, D. & Paquet, J.-Y. (2010) : Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007. Série « Faune-Flore-Habitats » n°5. Aves et Région wallonne. Gembloux. 524 pages.

La Grièche

N°79 – Septembre 2024

SOMMAIRE

- Couverture: la Bergeronnette printanière p.1
- Chronique du printemps 2024 p. 8
- Péripéties d'un couple de Faucons crécerelles p. 34
- Balade entre Ardenne et Caestienne p. 37
- Pas d'éoliennes sur le plateau de Niverlée ? p. 42
- Un poème pour le dire p. 52



natagora
Entre-Sambre-
et-Meuse

Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



Section
LE VIROINVOL

COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :

JACQUES ADRIAENSEN, ANDRE BAYOT,
PHILIPPE DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE,
MEVE DIMIDSCHSTEIN, CHARLES DORDOLO,
PASCALE HINDRICQ, MICHAEL LEYMAN,
MYRIAM REYNTENS

Chronique d'un printemps fort humide et sombre ...

Impossible de résumer en quelques mots les observations réalisées dans le cadre de cette chronique, tant elles sont nombreuses et riches ! Retenons par exemple :

- une nouvelle nidification du Bruant zizi du côté de Roly ;
- l'Alouette lulu qui chante sur nos tiennes calcaires ;
- le passage de plusieurs Huppes fasciées et de plusieurs Guêpiers d'Europe ;
- un Petit-duc scops chanteur à Soulme ;
- un Gravelot à collier interrompu en halte prolongée à Villers-le-Gambon ;
- un Circaète Jean-le-Blanc à Macon ;
- un Busard pâle à Samart.

L'étang de Virelles mérite un chapitre à lui tout seul avec une première nidification régionale du Goéland leucophée, malheureusement sans jeune à l'envol, un premier Élanion blanc pour le site, la présence de plus en plus soutenue, tout comme l'année passée, du Héron pourpré, idem pour le Pygargue à queue blanche, Sternes naine et caspiennes, Guifettes moustacs, Rousserolle turdoïde installée, une pluie de limicoles... Du côté des absents, l'Engoulevent d'Europe, le Râle des genêts, la Chouette de Tengmalm...

Bonne lecture !

Philippe Deflorenne

Vous pouvez encoder vos données en ligne sur :

<http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données).

L'adresse d'envoi pour les données écrites, les textes et les commentaires éventuels est :

lagrieche@gmail.com ou par courrier postal : 2A, rue d'Emptinne, à 5334 Maibelle.

Si vous souhaitez nous soumettre spontanément vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail à l'adresse suivante : lagrieche.photos@gmail.com

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir *La Grièche* en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse : **chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg.**

Vous pouvez également retrouver les différents numéros de la revue sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : [http://www.natagora.be/esm_rubrique « nos publications »](http://www.natagora.be/esm_rubrique_«_nos_publications_»).

Pour le comité de rédaction,

André Bayot et Jacques Adriaensen

LA CHRONIQUE

MARS – MAI 2024

Ce printemps 2024 est déjà la cinquième saison consécutive avec des précipitations supérieures à la moyenne. L'observatoire d'Uccle a enregistré chaque mois des précipitations supérieures à la normale, ce qui a rendu le printemps beaucoup plus humide que la moyenne : 285,2 mm (normale : 165,6 mm). Il s'agit de la deuxième quantité la plus importante depuis le début des observations en 1833.

Par ailleurs, les trois mois de printemps ont été plus sombres que la moyenne. Par conséquent, le printemps dans son ensemble a également été beaucoup plus sombre que la moyenne.

Le printemps 2024 à Uccle en quelques chiffres (données IRM)

Le tableau ci-dessous est un bilan climatologique du printemps 2024 à Uccle (de mars à mai) pour 4 paramètres. La première partie du tableau (cadre bleu) concerne l'ensemble de la saison. La seconde partie (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois.

Paramètre :	Température	Précipitations	Nb de jours de précipitations	Insolation
Unité :	°C	l/m ²	jours	heures:minutes
PRINTEMPS 2024				
Printemps 2024	11,6	285,2	63	367 :59
Normales	10,5	165,6	43,5	495 :19
MARS 2024				
Mars 2024	9,1	79,2	18	95 :08
Normales	7,1	59,3	15,7	125 :45
AVRIL 2024				
Avril 2024	10,9	81,1	22	132 :50
Normales	10,4	46,7	13,1	171 :16
MAI 2024				
Mai 2024	14,9	124,9	23	140 :02
Normales	13,9	59,7	14,7	198 :17

(*) Définition des niveaux d'anormalité :

Niveaux d'anormalité des valeurs
Valeur proche de la norme
Valeur parmi les 5 plus élevées/faibles depuis 1991
Valeur parmi les 3 plus élevées/faibles depuis 1991
Valeur la plus élevée/faible depuis 1991

Abréviations :

ESEM = Entre-Sambre-et-Meuse BEH = Barrages de l'Eau d'Heure

MAEC = Mesures agroenvironnementales et climatiques

DHOE = Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau <https://aves.natagora.be/coa/rhoe>

Plongeon imbrin *Gavia immer* : Belle fidélité au site de la Plate Taille. Les deux derniers imbrins hivernants y séjournent jusqu'au 12/04 ! Les voilà maintenant repartis en Islande. Bon voyage...

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* : Février voit le départ des castagneux hivernants, mars accueille les premiers chanteurs, en couple. Ils sont repérés à Roly et Virelles, mais aussi dans d'anciennes carrières et argilières, ainsi que dans un bassin de décantation de sucrerie. Le 14/04, 1 ex. est surpris sur le Viroin, le 24/04, 2 ex. le sont sur l'Eau Noire à Forge-Jean-Petit, très certainement juste de passage. Les maxima sont de 4 ex. à l'étang de Virelles le 08/03 et de 5 ex. au Fraity à Roly le 24/05. Pas de signe de nidification réussie durant cette période.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus* : Ce printemps, ce bel oiseau se limite aux principaux grands plans d'eau régionaux : Roly, Virelles et les BEH. Un premier nid est occupé le 08/04 à Virelles, pour en compter 7 au moins, le 19/05. Le barrage du Ry de Rome est fréquenté par son traditionnel dernier couple (autrefois, trois) et, surprise, 1 ex. s'arrête à Nismes le 28/04.

Grèbe jougris *Podiceps grisegena* : Le 12/03, envol définitif de l'individu ayant séjourné tout l'hiver à la Plate Taille.

Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis* : Deux mentions de deux exemplaires à presque un mois d'intervalle à l'étang de Virelles : les 14/03 et 09/04.

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* : Nombre très fluctuant au fil des semaines où se croisent des oiseaux en vol vers le nord, nos candidats nicheurs et ceux de la Meuse française, en incursion chez nous. Si des isolés sont aperçus dans toute notre région, le ciel de mars est traversé par des vols en V, plus particulièrement les 19 et 20 où le plus beau groupe est de 88 ex., à Renlies. Cela perdure jusqu'à la mi-avril, le dernier effectif significatif étant de 27 ex. à Villers-deux-Églises, le 13/04. À Virelles, cinq nids sont occupés le 16/03, alors que 102 ex. se rassemblent au dortoir, donnant une idée de ce qui 'traîne' dans les environs. Le 08/05, un total de 15 nids y est dénombré, puis 17 le 24/05. Le même jour, une soixantaine d'ex. se repose sur les îlots et ils y sont 81 le 26/05. À Roly, les scores sont bien plus modestes : 12 ex. en mars au maximum, 5 en avril et 2 en mai. Aux BEH, en dehors de 20 ex. présents en mars, le site semble presque déserté par la suite, avec seulement 1 à 2 ex. Enfin, au moins quatre nids sont repérés à Hastière.



Grand cormoran - 24 03 2024 - Virelles - Roland Mainil

Butor étoilé *Botaurus stellaris* : On ne l'attendait plus : 1 ex. le 01/03 à l'étang de Virelles, hélas, sans lendemain.

Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* : Celui-ci aussi pourrait un jour s'installer à l'étang de Virelles. Un ex. le 11/05.

Aigrette garzette *Egretta garzetta* : Visiteuse annuelle de passage, vue deux fois à Virelles (1 ex. les 12 et 13/04 et 1, le 08/05), puis une fois à Roly aux Onoyes, 1 ex. le 20/05.

Grande Aigrette *Ardea alba* : Des individus isolés sont encore aperçus un peu partout, principalement en mars et avril, ainsi que de beaux groupes, le plus souvent en prairie. Citons ces 19 ex. à Clermont-lez-Walcourt jusqu'au 10/03, 11 ex. à la Prée le 12/03, 11 ex. à Jamagne le 13/03 et bien sûr à l'étang de Virelles, 32 ex. le 16/03. Petit à petit, la Grande Aigrette quitte le bocage et seuls les étangs de Roly et de Virelles enregistrent de plus gros scores, avec 16 ex. respectivement le 13/04 au Fraity et le 25/04 à Virelles. En mai, seul ce dernier site les attire encore : 25 ex. le 06, 15 ex. le 15 et 8 ex. le 27. Matagne-la-Grande, Soumoy, La Prée et Roly n'abritent plus qu'un ex.

Héron cendré *Ardea cinerea* : Bien que les Hérons cendrés soient toujours observés en petits nombres lors des suivis migratoires, comme en prairie, de-ci de-là, ce sont les colonies d'oiseaux nicheurs qui doivent retenir notre attention, car ce sont elles qui font l'objet d'encodages dans notre région.

Citons 18 nids occupés à l'étang de Virelles le 08/03, 22 le 21/03 et 26 le 04/04. Au Domaine Saint-Roch, le comptage du 02/04 révèle 45 nids dont 40 occupés (Georges Horney) et à Hastière, 29 + 3 (Claire Brenu) nids minimum. Mais au-delà de cette dynamique, le Héron cendré peut aussi nicher en isolé, ce qui le rend plus difficile à observer. C'est le cas à Vaucelles où un nid est trouvé au-dessus d'un saule pleureur, puis un autre au sommet d'un épicéa, le 24/03, pour atteindre un total de trois le 20/05. Idem au parc de Nismes, deux nids le 04/04 (malheureusement déserté par la suite) et à Dourbes, également deux nids le 05/05. En revanche, le site de Hanzinne est déserté, des travaux forestiers étant toujours en cours le 22/04 ! Population plus nombreuse ce printemps. L'environnement détrempe lui aurait-il été favorable ?

Héron pourpré *Ardea purpurea* : L'étang de Virelles a permis d'admirer un magnifique adulte à six reprises, le même ? Les 01/04, 26/04, 23/05, 24/05, 27/05 et 28/05. À suivre ?

Cigogne noire *Ciconia nigra* : Premières mentions de l'année : 1 ex. le 02/03, en vol vers le nord-est à Yves-Gomezée, le 09/03 à Matagne-la-Grande, puis le 15/03 à Momignies et à Boussu-en-Fagne. À partir de cette date, elle est signalée presque tous les jours jusqu'à la fin mai : de 1 à 2 ex., principalement en Fagne où les très vastes chênaies lui sont favorables. Premières données ardennaises : 1 ex. à Oignies-en-Thiérache, le 10/04, et 1 à Brûly-de-Pesche le 13/04. En tout, 252 encodages, un record. Ici aussi, faut-il voir un lien avec l'environnement détrempe de ce printemps ?

Cigogne blanche *Ciconia ciconia* : Après les trois nids de Virelles et les deux premiers groupes en février, le passage s'intensifie en mars, avec 181 ex. en sept volées. En avril, un seul groupe de 21 ex., le 21, à Vaucelles. Début mai, les nicheuses de Virelles ont de la visite : jusqu'à 26 ex. séjournent sur le site les 07 et 08. Quant aux nids, on en compte cinq à l'étang de Virelles, contre un à Aublain (première année pour le site) et un à Saint-Remy. À ce dernier endroit, le mâle bagué de l'an dernier doit laisser place à un rival. La femelle Wilma est également revenue.

Spatule blanche *Platalea leucorodia* : Les données proviennent toutes de l'étang de Virelles : 1 ex. les 12/04 et 11/05, 2 ex. le 10/05, 1 ex. le 15/05 et 3 ex. le 19/05 !

Cygne tuberculé *Cygnus olor* : C'est le Fraity à Roly qui accueille le plus d'oiseaux en mars, 19 ex. Seul un couple s'y installe dès avril. Les autres sont-ils partis à Virelles ? Car c'est là que le score atteint aussi 19 ex., en avril également, puis jusqu'à 31 le 15/05. Quelques couples isolés sont sur d'autres sites, à Nismes, Vaucelles, Falemprise, au Ry Jaune et à Rance.

Oie cendrée *Anser anser* : Deux ex. le 14/03 et 1 ex. les 15 et 16/05 à Virelles.

Oie semi-domestique *Anser anser forma domestica* : Un ex. le 30/03 à Flavion.

Oie à tête barrée *Anser indicus* : Deux ex. les 15 et 23/04, à Virelles.

Bernache du Canada *Branta canadensis* : La grosse population hivernante se disperse petit à petit. En mars, retenons ces 13 ex. le 02 à Villers-le-Gambon, 30 le 05 à Roly et 68 le 16 à Virelles. En avril et mai, 30 ex. s'attardent à Virelles et 20 à Roly. Ailleurs, c'est-à-dire un peu partout dans notre région, de 1 à 4 ex. sont indiqués par mention, avec une majorité de couples isolés. La première nichée est notée à Florennes le 23/04, d'autres suivent, cinq au total pour Virelles.

Bernache nonnette *Branta leucopsis* : Un ex. n'arrive pas à nous quitter ; en mars, il est vu les 03 et 16 à Cerfontaine, le 13 à Jamagne, le 17 à Roly.

Ouette d'Egypte *Alopochen aegyptiaca* : En dehors d'un groupe fidélisé à Jamagne, avec jusqu'à 28 ex. le 29/03, le maximum sera de 10 ex. à Niverlée le 16/03. C'est ensuite Saint-Aubin qui les retient, avec 20 ex. le 20/04, mais aussi Virelles avec 10 ex. le 04/05 et Roly le 07/05. Le maximum est de 17 ex. à Virelles le 12/05. Ailleurs, et donc un peu partout, de 1 à 5 ex. par mention, ici aussi une majorité de couples isolés.

Tadorne casarca *Tadorna ferruginea* : Unique donnée de 2 ex. le 05/03 à Walcourt.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* : Il est déjà bien renseigné cet hiver et sa présence reste régulière. À partir du 20/03, de 1 à 5 ex. sont signalés, principalement à l'étang de Virelles, puis à Roly et enfin à la Plate Taille. Les nombres les plus importants sont de 10 ex. le 26/03 et 9 le 13/04 à Roly, puis de 8 ex. le 20/05 et de 5 le 24/05 à Virelles. Un couple semble se cantonner à Castillon à partir du 05/05. Détails remarquables, les 8 ex. du 20/05 sont composés d'un couple et de six jeunes volants, tandis que les 5 ex. du 24/05, comportent un couple et trois jeunes volants. S'agirait-il donc de déplacements après une nidification de cette année ?

Canard branchu ou carolin *Aix sponsa* : Un ex. le 19/03 à Virelles.

Canard mandarin *Aix galericulata* : Trois ex. le 15/03 à Couvin et 4 ex. le 13/04 à Brûly-de-Pesche.

Canard siffleur *Anas penelope* : Après avoir été discret l'hiver passé, 8 ex. au mieux, il nous quitte aussi sur la pointe des... palmes. Jusqu'à 11 ex. le 18/03 à Virelles, 1 à la Plate Taille le 20/03 et les deux derniers le 21/03 à Roly.

Canard chipeau *Anas strepera* : Pendant les trois mois de cette chronique, l'étang de Virelles accueille de 2 à 8 ex. jusqu'à la fin mai comprise. Sortant de cet ordinaire, de 11 à 17 ex. y séjournent du 07 au 18/03. En dehors de ce site plébiscité, citons 2 ex. à Roly les 13 et 21/03, 1 ex. à la Plate Taille le 20/03 et 1 à Donstiennes le 12/05.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca* : À l'instar des autres anatidés, c'est en février que nous quittent déjà les hivernants. Mars se contente de quelques attardés et d'oiseaux de passage.



À l'exception de ces 39 ex. dénombrés le 13/03 à l'étang de Virelles, il y a au mieux 10 ex. les 13 et 17/03 à Roly et le 01/04 à Virelles. Ce sont d'ailleurs les deux seuls sites où la Sarcelle d'hiver est signalée, au fil des semaines. Ailleurs, elle est aperçue sans lendemain : 6 ex. le 11/03 dans la vallée de l'Hermeton, 2 ex. le 20/03 à la Plate Taille et le 25/03 à La Prée.

*Sarcelle d'hiver - 25 03 2024 - Virelles -
© Patrick Nonclercq*

Sarcelle d'été *Anas querquedula* : Ou plutôt la Sarcelle de printemps ! À l'étang de Virelles, en mars, 1 ex. les 05, 07 et 19, 2 ex. le 20. En avril, 4 ex. le 15 et 1 le 22. En mai, 1 ex. le 01 et le 15, puis du 20 au 27. Un ex. est aussi découvert à La Prée les 22/04 et 01/05.

Canard colvert *Anas platyrhynchos* : Géographiquement, il est le plus dispersé des anatidés, pouvant se contenter d'un petit plan d'eau, d'un ruisseau ou d'un fond humide. En revanche, ses effectifs n'arrivent qu'en second sur les principaux sites, le Fuligule milouin lui ayant volé la palme. Ses maxima sont de 65 ex. à Roly le 17/03, de 41 ex. à Virelles le 08/04 et de 33 ex. sur les BEH le 12/04.

Canard pilet *Anas acuta* : Uniquement vu jusqu'au 20/04. Très beau groupe de 32 ex. le 13/03 à Virelles puis de 12 le 15/03, sinon de 1 à 6 ex. tout au long de cette période. À Roly, 8 ex. les 13 et 16/03, 1 ex. en vol à La Prée le 21/03 et 3 ex. le 12/04 à la Plate Taille.

Canard souchet *Anas clypeata* : Un couple est encore remarqué à Virelles fin mai, clôturant une période de belle présence sur ce site, avec régulièrement de 2 à 15 ex., si l'on excepte les 44 ex. enregistrés le 13/03 et les 33 ex. du 25/03. Aussi noté occasionnellement à Roly, avec ses 6 ex. le 01/04 et ses 20 ex. le 25/04. À la Plate Taille, le maximum est de 15 ex. le 20/03 et à Falemprise de 3 ex. le 09/04.

Nette rousse *Netta rufina* : Une seule donnée de 4 ex. le 01/03 à la Plate Taille.

Fuligule milouin *Aythya ferina* : Ce beau plongeur est le canard le plus abondant cet hiver, avant le colvert, le morillon occupant la 3^e place. Jusqu'à 95 ex. à Virelles le 11/03 et 35 ex. à Roly le 13/03. Le 27/05, 19 ex. séjournent toujours à Virelles, contre un seul à Roly.

Fuligule morillon *Aythya fuligula* : Les premières semaines de mars, entre 25 et 35 ex., que ce soit à Virelles, Roly ou Falemprise, pour soudain atteindre 83 ex. le 29/03 à Roly. Fin mai, il ne reste 'plus que' 16 ex. à Roly, 10 à Falemprise, mais toujours 30 à Virelles.



Fuligule morillon - 14 03 2024 - BEH - © Luc Swaen

Hybride de Fuligule morillon et de Fuligule milouin *Aythya fuligula x ferina* : Comme durant cet hiver, un mâle isolé navigue entre Falemprise, Virelles et Roly.

Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* : Ça bouge pas mal ce printemps entre Virelles, la Plate Taille, les autres plans d'eau des barrages, mais aussi Roly et Vergnies : durant tout le mois de mars, on y voit entre 1 et 5 ex. En avril, 1 ex. s'installe à Virelles jusqu'au 19/04, pour s'attarder ensuite (le même ?) à Roly, jusqu'au 26/04.

Harle piette *Mergellus albellus* : C'est exclusivement à Roly que sont observés de 2 à 6 ex., les deux derniers nous quittant le 27/03.

Harle bièvre *Mergus merganser* : Au mieux... un ex. à la fois, parfois un mâle, parfois un type femelle (soit femelle, soit jeune de l'année d'avant, ayant un plumage similaire) : le 01/03 à Macon, les 05/03, 01, 06, 07 et 08/04 à Virelles, les 29/03 et 01/04 à Roly. C'est tout.

Bondrée apivore *Pernis apivorus* : Certains oiseaux nous quittent, mais d'autres arrivent ! Comme la bondrée... et d'Afrique, s'il vous plaît ! Et si elle avait su quelle météo l'attendait ici ce printemps ? Déjà 1 ex. le 29/04, sur les Monts à Petigny, puis le 01/05 à Dourbes, le 06/05 à Virelles, le 07/05 à Treignes, le 08 à Vaucelles et Fontenelle... À partir du 11/05, cela s'accélère avec 10 mentions dont une de 6 ex. à Virelles. Le 12/05, 22 données et ça continue avec un très beau passage détecté à Virelles : 50 ex. entre 15h36 et 17h53, en 15 volées, l'une d'elles de 15 ex. ensemble, puis une de 12. La bondrée est ensuite vue chaque jour, avec de 1 à 2 ex., jusqu'à la fin du mois. Certains individus paradedent.

Élanion blanc *Elanus caeruleus* : Cette espèce méridionale qui, il y a peu de temps encore, était inexistante sur notre territoire, est maintenant observée de plus en plus régulièrement. Un adulte est signalé le 06/04 à l'étang de Virelles, une première pour le site. Le lendemain, un individu survole Fagnolle. Peut-être s'agit-il du même individu...

Milan noir *Milvus migrans* : Le 08/03, le premier individu débarque à Vaulx et Virelles. Par la suite, cette zone est très visitée par l'espèce mais pas seulement puisqu'elle est régulièrement aperçue aux quatre coins de l'ESEM où quelques couples y élisent traditionnellement domicile.



Milan noir - 10 05 2024 - Cul-Des-Sarts - © Pol Bughin

Milan royal *Milvus milvus* : Quel plaisir de lire les observations du Milan royal ! Jusqu'il y a peu encore, l'espèce était considérée comme nicheuse occasionnelle en ESEM. Aujourd'hui, de nombreux couples sont installés. Difficile de donner un chiffre exact mais il est probable que la dizaine de couples soit approchée.

Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla* : L'augmentation des effectifs dans les régions qui nous entourent gratifie l'ESEM d'observations de plus en plus fréquentes, toujours d'individus immatures. C'est l'étang de Virelles qui l'attire particulièrement, sans doute suite aux aménagements réalisés mais aussi à la mortalité éventuelle de poissons de fortes tailles. Ce printemps, un oiseau est présent du 15 au 25/03.

Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* : Espèce également de plus en plus observée au nord de son aire de répartition, pour cette chronique le circaète fait une apparition le 13/05 à Macon.

Busard des roseaux *Circus aeruginosus* : Pour cette espèce, c'est évidemment l'étang de Virelles qui est cité le plus grand nombre de fois sans toutefois ne décèler aucune tentative de nidification. Les plateaux agricoles ne sont pas en reste, puisque l'espèce y chasse volontiers mais également, pour cette chronique, pas de trace d'installation dans ce milieu de substitution.



Busard des roseaux - 18 03 2024 - Virelles - © Jean-Michel Gillard

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* : Nombreuses sont les observations renseignées pour cette chronique dans nos plateaux agricoles, au moins un ou deux dortoirs trouvés. L'espèce est encore bien présente fin mai, ce qui peut laisser supposer une ou l'autre installation. À suivre donc...Et juste pour le plaisir, une phrase de Georges Horney : « *vol à quelques mètres du champ en petites montagnes russes, effectuant de temps en temps des petits arrêts. Virevoltant gracieusement au-dessus des plantations, un beau spectacle en ce matin d'avril frisquet* » (Sautour, 14/04).

Busard cendré *Circus pygargus* : Premier individu signalé le 18/04 à Yves-Gomezée. Quelques autres individus vont se laisser surprendre jusque fin mai. Aura-t-on la chance d'avoir une nidification cette année ?

Busard pâle *Circus macrourus* : Un mâle adulte de passage est repéré par Michel Ittelet le 05/04 à Samart.

Autour des palombes *Accipiter gentilis* : Bien que toujours discrète, voici une espèce qui semble avoir repris sa place de super-prédateur en ESEM. Elle paraît occuper une bonne partie de la zone et des parades sont parfois observées comme à Hemptinne le 02/03.

Épervier d'Europe *Accipiter nisus* : L'épervier peut être considéré comme une espèce commune en ESEM, les nombreuses observations en attestent. Chasseur de petits passereaux, un chardonneret en fait les frais le 17/03 à Tarcienne.

Buse variable *Buteo buteo* : Notre rapace le plus abondant avec, par exemple, 15 ex. cerclant au-dessus des bois le 06/03 à Yves-Gomezée. Un individu particulièrement blanc est de nouveau observé le 26/03 à Barbençon (voir chronique précédente).

Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* : Un premier individu fait son apparition le 29/03 à Roly. C'est évidemment à l'étang de Virelles que la majorité des observations sont ensuite réalisées mais des oiseaux en halte ou en migration sont aussi contactés à Merlemont, Franchimont, Doische, Nismes ou non loin des BEH.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* : Espèce abondante en ESEM. Elle est notée dans tous les espaces ouverts. Philippe Ryelandt signale un « nid occupé en pleine rue à quelques mètres de hauteur sur une façade d'une maison dans le village d'Omezée ».

Faucon émerillon *Falco columbarius* : Six observations pour ce nicheur nordique. Des individus en fin d'hivernage ou de retour sont signalés entre le 24/03 et le 13/05.

Faucon hobereau *Falco subbuteo* : Première observation le 29/03 à Vaulx. Il faut attendre le 16/04 pour apercevoir un deuxième individu. Le retour se généralise ensuite avec des groupes parfois importants comme ces 14 ex. le 03/05 à Roly ou ces 13 ex. le 05/05 à Virelles.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus* : Encore une espèce qui est maintenant observée régulièrement aux quatre coins de l'ESEM, même si le nombre de couples nicheurs y est limité.

Perdrix grise *Perdrix perdrix* : Encore présente en petits nombres dans nos plateaux agricoles. L'indigénat des oiseaux observés pose toutefois question comme ces 2 individus porteurs d'une bague verte à Jamagne.

Caille des blés *Coturnix coturnix* : Première audition le 06/04 à Roly, ce sont en tout une douzaine d'auditions dans les plateaux agricoles pour cette espèce dont les observations sont rares.

Faisan vénéré *Syrnaticus reevesii* : Autrefois des lâchers pour la chasse de cette espèce remarquable n'avaient pas donné le résultat escompté. L'espèce s'était éteinte de l'ESEM. Curieusement un mâle est à nouveau aperçu le 04/05 à Froidchapelle.

Faisan de Colchide *Phasianus colchicus* : Abondant un peu partout. Les effectifs présents relèvent, au moins en partie, de lâchers pour la chasse.

Râle des genêts *Crex crex* : Malgré diverses sorties nocturnes, aucun Râle des genêts n'a été trouvé ce printemps.

Râle d'eau *Rallus aquaticus* : Les données de Râle d'eau proviennent majoritairement de Virelles mais aussi de la vallée de l'Hermeton et de La Prée. L'espèce est discrète et mérite d'être recherchée.

Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus* : La « poule d'eau » est souvent considérée comme abondante. Cependant, en ESEM, les observations concernent le plus souvent un ou deux individus voire des groupes familiaux, rarement plus. L'espèce est cependant présente ici et là sur les plans d'eau, les zones humides ou le long des rivières.

Foulque macroule *Fulica atra* : Espèce signalée en plus grands nombres que la précédente surtout l'hiver où des groupes parfois abondants se forment sur nos grands plans d'eau. En période de nidification, des zones humides plus petites l'accueillent pour la nidification comme d'anciennes argilières ou carrières. La carrière des Vaux à Cerfontaine a par exemple vu la naissance de 6 oisillons ce printemps.

Grue cendrée *Grus grus* : Très beau passage de Grues cendrées et ce jusqu'au 08/05 avec des nombres parfois importants en début du mois de mars comme ces 430 ex. en 1 heure d'observation le 02 à Saint-Aubin, 206 ex. le 09 à Barbançon, 176 ex. le 02 à Treignes...

Avocette élégante *Recurvirostra avosetta* : Un individu le 20/03 à la Plate Taille (BEH), un autre le 08/04 à Roly et de très nombreuses observations à l'étang de Virelles entre le 15/03 et le 14/05, avec un maximum de 18 ex. le 01/03. Les nombreuses observations rapportées de ce dernier site sont certainement liées aux nouveaux aménagements mais aussi à une pression d'observation soutenue.

Petit Gravelot *Charadrius dubius* : L'étang de Virelles est certainement le site régional qui, grâce aux nouveaux aménagements, attire le maximum de nidifications mais aussi d'observations. Cependant l'espèce se maintient dans de nombreux sites pionniers comme la carrière de Lahonry à Couvin, une grande coupe forestière avec zone de débardage et flaques à La Prée...

Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* : Trois ex. accompagnent 2 Pluviers argentés le 03/05 à Clermont. Quatre ex. en halte le 24/05 à Villers-le-Gambon. Toutes les autres données proviennent de Virelles d'individus en halte, seuls ou à deux, entre le 05 et le 21/05.

Gravelot à collier interrompu *Anarhynchus alexandrinus* : Découverte exceptionnelle par Olivier Colinet d'un Gravelot à collier interrompu dans la zone de Villers-le-Gambon/Franchimont. L'oiseau sera présent du 28 au 30/04 dans une petite zone humide dans les champs. De nombreux observateurs sont venus lui rendre visite. Il s'agit seulement de la seconde observation en ESEM, de cette espèce très rare à l'intérieur des terres, la première ayant eu lieu, il y a près de 25 ans, le 10/06/1999 à Falemprise (BEH) !



Gravelot à collier interrompu -29 04 2024 - Villers-le-Gambon - © Matthieu Fabry

Pluvier doré *Pluvialis apricaria* : Quelques groupes au début du mois de mars dans les plateaux cultivés, avec au maximum 57 ex. le 02. Sept ex. plus tardifs le 25/04 à Vergnies.

Pluvier argenté *Pluvialis squatarola* : Deux observations le 03/05 : 2 ex. à Clermont et 1 ex. à Virelles.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus* : Bonne nouvelle en ce printemps 2024 ! Dès le 08/03, des individus en parade sont observés : à Somzée, dans les prés de Virelles, La Prée, Saint-Aubin, Tarcienne,... C'est une vraie saga qui va se dérouler sous l'œil attentif d'Alain Paquet qui suit de près les nidifications de son coin. Début mai, il décrit le premier nid avec œufs qui sera malheureusement détruit le jour-même par les travaux de labour. Mais parallèlement, il dénombre quatre voire cinq territoires à proximité. Le lendemain, rebondissement : « *Miracle ! Deux poussins ont survécu aux passages du tracteur qui a retourné entièrement le champ, labourage et vague égalisation de la terre. Comment ont-ils fait ? Les poussins semblent être nés il y a 3-4 jours, ils se nourrissent activement à moins de 5 mètres de la mère qui crie légèrement en continu. Ils vont ensuite, pendant une dizaine de minutes, se reposer sous elle, couchée, elle est alors silencieuse. Le mâle veille à 40 mètres et attaque très agressivement toute corneille qui se pose dans le champ. Il devrait encore y avoir un passage de tracteur pour affiner la terre et semer... Ce n'est donc pas encore gagné.* ». Six jours plus tard, un poussin est toujours présent. Mais le 19, plus aucune trace du petit depuis plusieurs jours déjà... Le 20 mai, le mâle s'y remet : « (...) *probablement célibataire depuis l'échec de sa première couvée ou en tout cas non encore engagé dans une 2ème nidification avec son ancienne partenaire d'avril vue il y a quelques jours, exécute, en plus de ses vols territoriaux classiques, des mouvements particuliers au sol, il se penche vers l'avant, poitrine au sol, tête redressée, ailes pointées vers le ciel et queue rabattue vers le sol, exhibant ainsi son croupion blanc. Une fois la posture prise, il agite frénétiquement sa queue, cette danse dure une dizaine de secondes, elle pourrait être interprétée comme une invitation ou un signal à faire un nid à cet endroit. L'oiseau se redresse ensuite et, tout en se déplaçant d'un mètre ou deux, picore des brins d'herbe qu'il jette plus loin d'un mouvement latéral du cou et de la tête, ce mouvement semble imiter celui d'une femelle qui dégage une petite surface avant d'aménager le nid. La 'danse du croupion' a été exécutée encore 2 fois sur une vingtaine de mètres.* ». Le 1^{er} juin, dernière mention de l'espèce pour cette chronique, seul un cri lointain retentit dans La Prée...

Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii* : Ce petit limicole a fait halte les 4 et 5 mai chez nous, à l'étang de Virelles. Observation exceptionnelle s'il en est ! Arrivé la veille au soir, avec un groupe de 55 Chevaliers gambettes, il est posé à plusieurs centaines de mètres de la terrasse d'observation. Impossible à cette distance de confirmer le jaune de ses pattes et son aspect élancé ! Heureusement, dès le lendemain, les yeux affûtés de certains et les meilleures conditions d'observation permettront de confirmer cette sympathique espèce.

Bécasseau variable *Calidris alpina* : Mi-mars, 2 individus sont repérés dans la plaine de Clermont et un oiseau esseulé en passage migratoire, au-dessus de l'étang de Virelles. Sur ce même site, une mention le 03/04. Puis les 04 et 16/05, c'est un individu dans sa livrée nuptiale qui s'offre au regard. Une chance !

Combattant varié *Calidris pugnax* : À l'étang de Virelles, 4 oiseaux le 23/03 et 1 le 15/04. Et le 08/05, un ex. en halte dans les zones de culture de Villers-le-Gambon.

Bécassine sourde *Lymnocyptes minimus* : Très peu de mentions de l'espèce malgré les prospections dans le cadre de l'étude sur l'hivernage des bécassines chapeauté par Robin Gailly. Des oiseaux épars s'envolent à l'approche des observateurs : deux le 11/03 dans les prés de Virelles et un le 13/03, aux Onoyes (Roly).

Bécassine des marais *Gallinago gallinago* : Détectée à La Prée, Virelles, Rosée, Roly, Al Florée (Philippeville), Frasnès-lez-Couvin,... L'effectif maximal est atteint lors d'un comptage dans la vallée de l'Hermeton : 27 ex.

Bécasse des bois *Scolopax rusticola* : Présente sur 12 lieux différents de l'ESEM dont à Oignies et à Baileux où la bécasse est repérée grâce à son chant vespéral alternant un 'psip' fin mais tonique et un grognement, grave, sourd rappelant un *Corvidae* (pour l'écouter, [cliquez ici](#)).

Barge à queue noire *Limosa limosa* : Un individu observé à l'étang de Virelles du 19 mars au 25 avril. Notons aussi les 3 oiseaux qui viendront se poser sous les yeux des observateurs, le 21 avril mais ne s'attarderont pas.

Courlis corlieu *Numenius phaeopus* : Le moins fréquent des deux courlis. Seulement un ex. le 06/04 et deux le 09/04 à Virelles, un autre à Franchimont, le 17/04. Le 03/05, un oiseau se pose sur un îlot proche de la terrasse de l'Aquascope, le jour-même de la découverte du Bécasseau de Temminck.

Courlis cendré *Numenius arquata* : Un individu s'envole le 14/03 à Silenrieux et deux jours plus tard, un autre quitte son altitude de croisière pour survoler silencieusement l'étang de Virelles et poursuivre sa route vers le nord-est.

Chevalier arlequin *Tringa erythropus* : Un adulte dans sa livrée nuptiale fait la joie des observateurs, le 12 avril à l'étang de Virelles. Deux autres mentions, sur le même site : les 14 et 26/04, mais aucune précision n'est fournie sur le plumage de ces oiseaux.

Chevalier gambette *Tringa totanus* : Le plus gros groupe est observé le 3 mai à l'étang de Virelles : 55 individus en halte migratoire. Autrement, les observateurs signalent un ou deux individus épars.

Chevalier aboyeur *Tringa nebularia* : C'est à nouveau à l'étang de Virelles qu'il faut se rendre pour espérer admirer cette espèce. Quelques observations d'oiseaux isolés sont aussi réalisées à Roly, Clermont... Un maximum de 4 ex. le 25/04 à Virelles.

Chevalier culblanc *Tringa ochropus* : Maximum 5 individus le 22/03 à l'étang de Virelles.

Chevalier sylvain *Tringa glareola* : Un oiseau à Virelles durant la période de la chronique ainsi qu'à Clermont, le 28/04. Mention spéciale pour l'observation de Charles Dordolo : 6 individus en halte dans La Prée le dernier jour d'avril.

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* : Observé quotidiennement -ou presque- sur l'étang de Virelles, le pic de présence pour la période est atteint le 04/05 où 17 individus sont dénombrés.

Tournepietre à collier *Arenaria interpres* : Un adulte nuptial fait halte à l'étang de Virelles du 03 au 05 mai.

Mouette mélanocéphale *Ichtyaetus melanocephalus* : Un immature accompagne des Mouettes rieuses et des Goélands cendrés à Neuville le 05/03. À Virelles, 4 observations distinctes de 1 à 2 ex. s'égrènent entre le 07/04 et le 10/05.

Mouette pygmée *Hydrocoleus minutus* : Passage régulier et inhabituel à l'étang de Virelles entre le 16/03 et le 05/05, avec un maximum de 24 ex. le 14/04.



Mouette pygmée - 16 03 2024 - Etang de Virelles (réserve naturelle) - © Nathalie Picard

Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus* : Le couple nicheur de Virelles est déjà de retour sur le site le 16/03.

Goéland cendré *Larus canus* : Cette espèce peut être très abondante en hiver mais, dès les premiers jours de mars, l'espèce devient rare. Deux adultes s'attardent toutefois à Virelles jusqu'au 10/05 mais sans lendemain.

Goéland brun *Larus fuscus* : Présence de l'espèce en nombres réduits jusqu'à la fin du mois de mai.

Goéland leucophée *Larus michahellis* : La présence continue de l'espèce sur le site de l'étang de Virelles laissait pressentir l'évènement. Un couple a élu domicile sur un radeau à sternes ! L'espèce va y pondre mais malheureusement ne supportera pas une intervention de réparation nécessaire sur le radeau 😞☐



Goéland leucophée - 06 05 2024 - Etang de Virelles (réserve naturelle) - © Olivier Colinet

Goéland pontique *Larus cachinnans* : Chose rare, un individu immature (2^{ème} année) s'attarde à l'étang de Virelles où il est régulièrement observé tout le mois de mai.

Sterne caspienne *Hydroprogne caspia* : Deux Sternes caspiennes font une halte sur leur route migratoire vers le Nord sur l'étang de Virelles le 10 mai...pour le plus grand bonheur des ornithologues : scènes de pêche, interactions avec les Goélands leucophées du coin...Avec son mètre d'envergure, la Sterne caspiennes surpasse largement les pierregarins (maximum 80 cm) qui nichent sur place.

Sterne pierregarin *Sterna hirundo* : Mentionnée quotidiennement à l'étang de Virelles, à dater du 08/04. Jusqu'à 18 ex. le 25/05, au même endroit.

Sterne naine *Sternula albifrons* : Avec sa quarantaine de centimètres d'envergure, la plus petite de nos sternes fait une (trop ?) courte pause sur l'étang de Virelles le 05/05.

Guifette moustac *Chlidonias hybrida* : Décidément, ce début mai est l'occasion de belles observations à Virelles : après les Sternes caspiennes et naine, ce sont 3 Guifettes moustacs, dans leur livrée nuptiale qui trouvent l'étang très à leur goût pour reprendre des forces (le 04/05). Le lendemain, seul un individu s'attarde avant de poursuivre son périple.

Guifette noire *Chlidonias niger* : Plus commune, la Guifette noire est mentionnée à 44 reprises sur la période. Jusqu'à 7 individus le 22/05, toujours à l'étang de Virelles.

Pigeon colombin *Columba oenas* : Des individus épars sont repérés çà et là, en vol ou au chant. Des nidifications sont suspectées ; aucune confirmée jusque-là. Lors de sessions de suivi migratoire à Saint-Aubin (Florennes) : Hugues Dufourny pointe 23 ex. début mars et 30 ex. mi-mars répartis en petits contingents de 1 à 6 individus, parfois mêlés à des Pigeons ramiers.

Pigeon ramier *Columba palumbus* : Les deux premières décades de mars sont synonymes de passage migratoire de l'espèce au-dessus de l'ESEM. Ce sont jusqu'à 2 640 oiseaux qui sont dénombrés en 2 heures 30 de suivi migratoire, le 01/03 à Saint-Aubin (Florennes).

Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* : Son chant sourd et ronronnant attire l'oreille en cette période de l'année. De multiples mentions de l'espèce à partir du 27/04.

Coucou gris *Cuculus canorus* : Le premier chanteur est signalé aux Prés de Virelles, l'avant-dernier jour de mars. Ensuite, tous les jours, au moins un individu est repéré à son chant caractéristique. Pointons l'observation d'une femelle de forme rousse, le 26/04 à Olloy-sur-Viroin et jusqu'à 4 individus simultanément à Virelles et ce, à 3 reprises sur la période traitée.

Petit-duc scops *Otus scops* : Coup de tonnerre dans la nuit à Soulme...ou plutôt une note inlassablement répétée, un chant aux accents du Midi ! Un Petit-duc scops, vraisemblablement victime d'overshooting (« sorte d'euphorie de migration qui provoque un dépassement de l'aire normale de nidification de l'espèce par certains oiseaux lors de la migration pré-nuptiale » ; source : <https://bruantwallon.be/>, consulté le 22/08/2024), va animer les nuits du 19 au 28/05. Pas moins de 117 mentions par des observateurs venus d'un peu partout en Belgique. Quel succès pour ce visiteur ailé aussi rare que vocal. Les deux dernières 'visites' d'un Petit-duc scops en ESEM datent respectivement de juillet 1984 (Vierves-sur-Viroin) et de juin 1992 (Treignes).



Petit-duc scops - 26 05 2024 - Soulme - © Warre Smets

Effraie des clochers *Tyto alba* : La ‘dame blanche’ est contactée dans différents villages de Viroinval mais aussi Sivry, Biercée (Thuin) et à La Prée. Fin mai, un observateur signale un nid occupé avec des poussins, (toujours sur Viroinval). Moins réjouissant : à l’église de Treignes, un oiseau est coincé derrière un grillage. Malgré des démarches pour lui rendre sa liberté, l’effraie décèdera, prisonnière à jamais de son clocher.

Grand-duc d’Europe *Bubo bubo* : Au moins une quinzaine de sites sont occupés en ESEM. Le couple le plus suivi est celui de la rue de la Falaise à Couvin qui élève un seul jeune, cette année.

Chouette hulotte *Strix aluco* : Principalement renseignée sur Viroinval et dans le Couvinois. Cris et chants de l’espèce attirent l’attention des ornithos en mars et avril. Seuls deux couples sont avérés : à Dourbes et Oignies-en-Thiérache, pour une espèce pourtant bien présente dans nos massifs forestiers.

Chevêchette d’Europe *Glaucidium passerinum* : Première décade de mars, le plus petit de nos *Strigidae* se montre à 2 reprises dans la grande forêt du sud de l’ESEM.

Chevêche d’Athéna *Athene noctua* : De multiples mentions pour cette petite chouette qui se plaît au voisinage des humains, principalement sur les entités de Couvin, Doische et Philippeville. Les observateurs mentionnent plusieurs nidifications probables. Attendons les poussins pour confirmation.

Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus* : L’année ne semble pas bonne pour la petite chouette forestière, ici comme ailleurs en Belgique : malgré des prospections et la vérification de nichoirs dédiés, aucune trace de présence. En ESEM, le dernier contact date du 16/12/2023.

Hibou moyen-duc *Asio otus* : Mentionné en 15 lieux distincts. En mars, confirmation de 2 couples : à Bailièvre et à Dailly.

Hibou des marais *Asio flammeus* : Le dortoir situé à Surice est toujours suivi ; jusqu’à 4 individus distincts s’envolent à la tombée de la nuit pour survoler les alentours, donnant lieu à de superbes observations pour les quelques chanceux qui pourront les admirer. Début mars, 2 ex. stationnent du côté de Villers-le-Gambon.

Martinet noir *Apus apus* : Première mention de la saison le 18/04 : un ex. à Vergnies. Ensuite, malgré le froid et la pluie, les observations d’oiseaux isolés ou en tout petit nombre se succèdent quotidiennement : 228 contacts sur la période de la chronique. Le groupe le plus fourni (140 ex.) est signalé à Olloy-sur-Viroin le 28/05.



Martinet noir - 12 05 2024 - Tienne Breumont (Nismes) - © Christophe Verriest

Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* : Malgré des prospections entre le 13/04 et le 31/05, dans les zones occupées l'an dernier, aucun contact sonore ou visuel n'a malheureusement pu être établi. Attendons de voir ce que la suite de la saison nous réserve...

Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis* : L'oiseau raffole des cours d'eau de la région puisqu'il y trouve tout ce qu'il lui faut : le gîte et le couvert. Il est signalé à 131 reprises.

Guêpier d'Europe *Merops apiaster* : Le 11/05, 1 ex. dans la réserve de la Fourchinée (Seloignes) et 2 autres, observés « *très haut dans le ciel* » à Roly. Le 27/05, René van de Goor repère des guêpiers à Vierves-sur-Viroin : en halte migratoire, ils sont posés dans un cerisier du village. Leur silhouette n'a laissé aucun doute sur l'espèce ! L'observateur pensait avoir 6 oiseaux sous les yeux mais après ¾ d'heure de patience, le petit groupe de guêpiers a repris son voyage, laissant apparaître pas moins de 18 (!) individus. Enfin, le dernier jour de mai, plusieurs observateurs admirent 3 guêpiers en vol, au-dessus de la Roche Madoux.

Huppe fasciée *Upupa epops* : Les 5 mentions du printemps 2023 sont dépassées : observations en 7 lieux différents, cette année, du 07/04 au 19/05. Épinglons les 2 fois 2 individus à Petite-Chapelle et à Lompret. Décidément, l'ESEM convient de mieux en mieux à la Huppe fasciée...

Torcol fourmilier *Jynx torquilla* : Cinq de ce picidé hors norme sont vus, en halte migratoire, à : Senzeille le 14/04, Sart-en-Fagne le 23/04, Chastrès le 09/05, Doische le 11/05 et Roly le 19/05.

Pic épeichette *Dendrocopos minor* : Entendus en train de chanter et/ou de tambouriner un peu partout en ESEM. Signalons un ex. en migration le 02/03 à Saint-Aubin, un combat territorial entre deux mâles le 10/04 à Doische et une femelle qui « *creuse assidûment une loge dans un chêne mort situé juste à droite de la terrasse de l'Aquascope. Elle travaille durant 20 minutes sans interruption.* » le 13/04 à Virelles (Michaël Leyman).

Pic mar *Dendrocopos medius* : Le mois de mars est une bonne période pour contacter ce pic assez discret. Quatre ex. territoriaux sont recensés dans le bois des Agaises à Thuin le 19/03.

Pic épeiche *Dendrocopos major* : Bien que peu habitué à cet exercice, il arrive que l'on observe un Pic épeiche en migration. Tel fut le cas les 06 et 09/03, à Saint-Aubin. L'écrasante majorité des autres observations concerne des ex. en train de tambouriner, crier, chercher de la nourriture ou se déplacer localement. Les premiers juvéniles, encore dans leur loge, sont signalés à Senzeille le 10/05. D'autres le seront le 25/05 aux Abannets à Nismes, le 26/05 dans la vallée du Viroin et le 31/05 à la Montagne-aux-buis à Dourbes.

Pic noir *Dryocopus martius* : Le plus grand de nos pics ne passe pas inaperçu dans ou à proximité de nos massifs forestiers, parfois en vol, parfois en train de crier ou de tambouriner et parfois en train de « *détacher des pans entiers d'écorce avec de grands coups de bec puissants. Ça va dans tous les sens. Impressionnant.* » (Alain Paquet, Virelles, le 26/04). Un premier jeune à l'envol est signalé aux Abannets de Nismes le dernier jour de cette chronique (31/05).

Pic vert *Picus viridis* : Uniquement des adultes sont renseignés, presque toujours à l'unité et assez souvent en train de chanter (surtout en mars et avril). Il faudra sûrement attendre la prochaine chronique pour l'observation de jeunes.

Alouette lulu *Lullula arborea* : Beaux passages de lulus début mars, notamment ces 97 ex. le 10 à Saint-Aubin, sur 4 heures 30 de temps ! La veille, la première chanteuse égrène ses 'lululululu...' au-dessus de la pelouse calcicole du Tienne Breumont à Nismes. Par la suite, d'autres pelouses régionales sont également occupées (Coupu Tienne, Tienne Saint-Anne, Fondry des Chiens, Carrière du Nord et Vaucelles). Mais aussi certaines coupes forestières, son deuxième habitat de prédilection (Oignies-en-Thiérache, L'Escaillère et Morville). Sa technique territoriale ne laisse pas indifférent « *S'envole en chantant, depuis la maigre végétation de la pelouse calcicole. Monte à une cinquantaine de mètres. Et y reste en vol stationnaire, durant 11 minutes. Le tout sans s'interrompre de chanter ! Enfin, se repose au sol, sans doute satisfaite d'elle-même (ou plutôt de lui-même). Quel spectacle !* » (Michaël Leyman; 12/04; Carrière du Nord).

Alouette des champs *Alauda arvensis* : Les derniers passages migratoires, avec jusqu'à 91 ex. en 3 heures 30 à Saint-Aubin le 05, et les derniers groupes en halte, avec jusqu'à 180 ex. à Somzée le 14, sont observés début mars. Ensuite, la seule donnée faisant état d'une possible nidification nous parvient de Soumoy le 03/05, avec un transport de nourriture. Bien maigre, pour cette espèce autrefois abondante.

Hirondelle de rivage *Riparia riparia* : Le premier ex. 2024 profite des insectes au-dessus de l'étang de Virelles le 17/03. Il faut 7 jours pour en voir un autre, cette fois à Roly. Les données restent très anecdotiques jusqu'au 10/04 où 50 ex. sont dénombrés à l'étang de Virelles. Le 29 du même mois, elles sont 100 ex., puis 150 le 05/05. Et minimum 300 le 09/05. Le retour aura donc été très étalé. Du côté de la colonie de Frasnellez-Couvin, la première donnée date du 06/05. Deux jours plus tard, « *Elles se posent dans une éteule de maïs recouverte de purin et y collectent des morceaux de paille qu'elles emportent pour leurs nids dans la carrière.* » (Hugues Dufourny).



Hirondelle de rivage - 07 04 2024 - Virelles - © Vincent Van den Driessche

Hirondelle rustique *Hirundo rustica* : Les 3 premières rustiques arrivent au même endroit et le même jour que la première Hirondelle de rivage. Comme pour sa cousine, les retours sont ensuite étalés. À Virelles, elles sont 80 ex. le 31/03, minimum 300 le 10/04 et minimum 500 le 18/04. Les données liées à la nidification sont tout aussi tardives et peu nombreuses : 1 nid occupé à Gourdinne le 17/05 ... et c'est tout ! Manque de suivi ou réelle difficulté des hirondelles à démarrer une nidification, étant donné la météo extrêmement pluvieuse et assez fraîche ?

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum* : De manière assez logique, la première Hirondelle de fenêtre arrive avec quelques jours de retard vis-à-vis de ses cousines : le 28/03 à l'étang de Virelles. La première construction de nid est notée le 11/04 à Treignes.

Pipit des arbres *Anthus trivialis* : Un premier chanteur hâtif égraine ses phrases en *decrecendo* et *rallentando* à Cul-Des-Sarts le 20/03. Son vol chanté, dit 'en parachute', ne laisse pas indifférent les ornithologues locaux qui le repèrent un peu partout en ESEM. La première preuve de sa nidification arrive de la réserve naturelle d'Al Florée, le 21/05.

Pipit farlouse *Anthus pratensis* : Espèce plus hâtive que sa cousine car hivernant dans le sud de l'Europe et non en Afrique subsaharienne. Le premier farlouse chante le 06/03 à Matagne-la-Petite. En parallèle, certains groupes de migrateurs en halte sont encore présents jusqu'à la fin du mois, comme ces 25 ex. le 31 dans les Prés de Virelles. Un premier pipit transporte la becquée le 23/04 (au Vivi des Bois à Roly).

Pipit spioncelle *Anthus spinoletta* : Un groupe d'hivernant est encore noté dans les Prés de Virelles, allant de 52 ex. le 02/03 à 20 le 05/04. Et un autre dans la vallée de l'Hermeton, avec 10 ex. le 14/03. Ailleurs, ce sont quelques individus, souvent seuls, qui sont trouvés. Le dernier, à l'étang de Virelles le 08/04.

Bergeronnette printanière *Motacilla flava flava* : Quand les Pipits spioncelle partent, ce sont les Bergeronnettes printanières qui arrivent. Un premier mâle hâtif fait halte à l'étang de Virelles le 26/03. Il faut attendre le 06/04 pour en voir deux autres, au même endroit. Assez vite, les encodages augmentent, avec des oiseaux chanteurs. La première femelle les rejoint le 21/04. Et une construction de nid est entamée le 30/04, à Yves-Gomezée.

Bergeronnette flavéole *Motacilla flava flavissima* : Comme chaque année, quelques flavéoles mâles sont identifiées : 1 ex. à l'étang de Virelles le 11/04, 1 ex. à Fraire le 21/04, 1 ex. à Marbaix-la-Tour le 23/04 et 1 ex. à Fraire à partir du 27/04. Ce dernier semble se cantonner, car il est également signalé les 06, 10 et 15/05.

Bergeronnette printanière nordique *Motacilla flava thunbergi* : Le passage de cette autre sous-espèce est plus tardif, avec 5 mâles et 1 femelle le 07/05 à l'étang de Virelles et 2 mâles le 12/05 à Villers-la-Tour.

Bergeronnette grise *Motacilla alba alba* : Passage de 25 migrateurs le 05 et de 71 le 10/03, à Saint-Aubin. Ceux-ci peuvent prendre l'habitude, quand ils sont en halte, de former des dortoirs, souvent aux mêmes endroits d'une année à l'autre. Celui de l'étang de Virelles en accueille au minimum 130 ex. le 17/03 ! Ils y sont encore 35 ex. le 18/04. Du côté de la reproduction, c'est sur le même site que les 'premières d'ESEM' arrivent : premier chant le 09/03, première construction de nid le 07/04, premier transport de nourriture le 27/04 et premiers juvéniles en dehors du nid le 20/05.

Bergeronnette de Yarrell *Motacilla alba yarrellii* : Un ex. ce printemps : le 23/04 à Marbaix-la-Tour.

Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea* : Un ex. est déjà observé en parade le 04/03 à Dourbes. Une construction de nid est surprise le 17/03 à Olloy : « transport de poils de vache récupérés sur des barbelés. » (Olivier Wallez). Un contrôle de nichoirs permet de compter 5 œufs à Merlemont le 31/03. Quatre jeunes y sont ensuite bagués le 13/04. Un premier juvénile quitte son nid à Senzeille le 22/04.

Cincla plongeur *Cinclus cinclus* : Les précipitations abondantes de ce printemps rendent la tâche assez compliquée pour cette espèce qui ne peut plonger dans une eau trop trouble et profonde et au débit trop important. C'est ce qui se remarque sur le Viroin à Vierves où l'espèce n'est pas aperçue durant tout l'hiver et le début du printemps, contrairement aux autres années. Il faut attendre une période un peu plus sèche tout début avril, pour la voir revenir sur son territoire. Toutefois, cela n'empêche pas une femelle de couvrir dès le 23/03 sur l'Eau Noire, une autre d'avoir pondu 5 œufs à Franchimont le 13/04 et une troisième d'avoir 2 poussins le 20/04, lors du contrôle de nichoirs.

Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes* : Un premier nid occupé, le 08/05 à Mariembourg et des premiers juvéniles, le 16/05 à Virelles.

Accenteur mouchet *Prunella modularis* : Sympathique observation d'un couple à Morialmé le 18/03 : « *Au sol, ils fouillent le tapis de feuilles mortes. Un des deux oiseaux (le mâle ?) offre de temps en temps, la becquée à l'autre. Finalement, ils s'envolent ensemble vers la haie voisine.* » (Jony Debiève). Le 07/04, c'est une « *grosse bagarre* » qui réunit trois protagonistes dans la vallée de la Chinelle (Virginie Sonon).

Rougegorge familier *Erithacus rubecula* : Son chant mélancolique parfois belliqueux résonne durant toute la période concernée. Par moins de 18 ex. sont dénombrés le 20/05 sur l'ensemble du site de l'étang de Virelles. Le premier juvénile y est observé le 08/03.

Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos* : Dès le début avril, les 05 et 06, le rossignol est de retour en ESEM. Il chante à Surice, Romedenne, à La Prée, au Vivi des Bois. Durant la première quinzaine de mai, une dizaine de chanteurs est dénombrée dans ses fiefs : la vallée de la Brouffe, la réserve Napoléon à Mariembourg ainsi que le long du ravel de Mariembourg à Fagnolle.

Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* : Les 13 données proviennent toutes de l'étang de Virelles. La première strophe est perçue le 21/03. Bien que l'oiseau y soit nicheur, aucun cas de nidification n'est rapporté.

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* : Il faut attendre le 01/03 pour que le retour de l'espèce s'amorce définitivement. Dès la seconde décade de mars, le rougequeue chante campé sur bon nombre de cheminées et de toits. Des adultes nourrissent le 07/05 à Frasnes-lez-Couvin et les premiers juvéniles sont à l'envol le 26/05 à Boussu-en-Fagne.

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* : Le retour de ce turdidé en ESEM commence le 31/03 à Mariembourg et Lompret. Par la suite, les chanteurs perchés, à l'affût sur un piquet, une branche se font entendre à l'étang de Virelles, Dailly, Viroinval, Roly... Soulignons, ces 4 ex. le 14/04 à Mariembourg, ces 6 ex. le 15/04 l'étang de Virelles et ces 7 ex. le 07/05 à Brûly-de-Pesche. Alain Paquet dénombre 14 ex. le 10/05 sur l'entité de Chimay (Lompret, Vaulx, Bois de Blaimont, l'étang de Virelles). Il est régulièrement rapporté imitant la Fauvette grisette, le Pouillot fitis ou le Pipit des arbres. À Fagnolle, 7 poussins sont à l'envol le 21/05. Selon Géroutet, les poussins sont nourris durant 2 à 3 semaines mais surtout, les juvéniles tentent de rester en groupe et de dormir ensemble.

Tarier pâtre *Saxicola rubicola* : Avec plus de mille encodages, voilà un petit passereau bien présent dans bon nombre de bocages de l'ESEM. Bien que quelques individus soient déjà rentrés en février, c'est en mars que son alarme retentit sur ses cantons auxquels il est généralement fidèle d'année en année. Il est mentionné à Matagne-la-Petite sur six territoires avec 11 ex. le 02/04 et à Chimay le 31/03 avec 7 ex. Les couples sont nicheurs dès la fin avril, les premiers juvéniles sortent du nid le 18/05 à Fraire et le 22/05 à Romérée (6 ex.)



Tarier pâtre - 28 05 2024 - Roly - © Luc Claes

Tarier des prés *Saxicola rubetra* : Timide passage migratoire avec 16 encodages entre le 25/03 et le 16/05 avec un maximum de 3 ex. en halte le 01/05 dans un champ de colza à Saint-Aubin.

Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* : Grand migrateur entre l'Afrique équatoriale et ses zones de nidifications dans le haut de l'hémisphère nord, il est remarqué de manière précoce le 31/03 dans la plaine agricole de Tarcienne. Dès la mi-mai, le flux de la migration s'estompe. Quelques retardataires ferment la marche: le 18/05 avec 3 ex. à Salles, le 24/05 et le 26/05 respectivement à Yves-Gomezée et Boussu-en-Fagne.

Merle à plastron *Turdus torquatus* : vingt mentions, la première datant du 24/03 à Matagne-la-Petite ensuite à Jamiolle le 31/03 avec 3 ex. Un couple est en halte les 07 et 08/04 à Dailly. À Cul-des-Sarts, 3 ex. partagent une zone de nourrissage avec des Grives litornes. Épinglons ces 6 ex. observés à Romerée le 22/04. Le dernier individu est observé en ESEM le 27/04 à Villers-deux-Églises.

Merle noir *Turdus merula* : RAS

Grive litorne *Turdus pilaris* : Le passage migratoire débute le 04/03 avec 18 ex. à Saint-Aubin, se poursuit avec une cinquantaine ex. le 05/03 à La Prée ensuite 33 ex. le 14/03 à Neuville et une vingtaine d'individus le 20/03 à Jamagne et le 25/03 à Dailly. Mentionnons ce groupe tout à fait remarquable de minimum 500 ex. le 12/03 à Tarcienne. Voici le commentaire d'Alain Paquet : « *Un des plus grands groupes jamais observé dans ma vie, spectacle magnifique car le groupe, en tournant dans sa trajectoire, s'est étendu dans le ciel, merveilleux ! Elles cherchaient à se poser un peu plus au nord dans la prairie des Comognes qui attire tant les litornes cette année* ».

Grive musicienne *Turdus philomelos* : Après un hiver où l'espèce fut régulièrement signalée, les musiciennes chantent dès le début du mois de mars sur l'ensemble des territoires de nidifications potentiels.

Grive mauvis *Turdus iliacus* : Dès le 01/03, le passage migratoire est quotidien avec quelques beaux groupes comme ces 89 ex. le 11/03 à l'étang de Virelles ainsi qu'un minimum de 300 ex. le 13/03 à Soulwez. La migration printanière s'arrête vers le 11/04.

Grive draine *Turdus viscivorus* : Bien renseignée durant toute la période hivernale, la présence de cette grande grive se confirme sur l'ensemble de l'ESEM durant la période concernée. Elle est relevée à l'unité ou en duo avec quelques trios comme à Oignies-en Thiérache, à Franchimont, à Jamagne et une dizaine d'ex. le 09/04 à Cul-des-Sarts.

Bouscarle de Cetti *Cettia cetti* : Les étangs de Virelles et Roly se partagent la majorité des données. L'espèce est également présente au Lac de Féronval ainsi qu'à Romedenne.

Locustelle tachetée *Locustella naevia* : Une arrivée bien hâtive rapportée par Didier Cavalier le 29/03 à Roly (Les Onoyes). Une dizaine de jours plus tard, son chant résonne à Fagnolle et à Nismes. Durant la seconde décennie d'avril elle sera détectée à La Prée, au Vivi des Bois ainsi qu'à la Montagne de la Carrière.

Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* : Exclusivement observé, à partir du 21/03, à l'étang de Virelles. Un groupe de 5 chanteurs, répartis sur l'ensemble de la grande roselière, s'y fait entendre le 18/04.

Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris* : Début mai, les premières vocalises résonnent dans la zone humide de la Carrière du Nord à Frasnes-lez-Couvin avec un minimum de 5 ex. entre le 01/05 et le 25/05. Ses imitations égayent les Onoyes, les Prés de Virelles, Donstiennes avec 3 ex. le 12/05, Mariembourg entre le 19 et 30/05 ainsi que Saint-Aubin.

Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* : Son retour est plus hâtif que la verderolle. Ainsi elle chante déjà le 12/04 à la Plate Taille et le 13/04 à l'étang de Virelles. Le 04/05, 7 ex. sont entendus à Virelles entre l'Aquascope et la grande roselière. Quelques données proviennent des Onoyes à Roly, de Mariembourg et de La Prée.

Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus* : Entre le 28/04 et le 16/05, une vingtaine de données provenant toutes de la grande roselière de Virelles.

Hypolaïs icterine *Hippolais icterina* : Deux données pour cette espèce en limite sud de son aire de répartition. L'une le 11/05 à Petite-Chapelle et la seconde le 25/05 à La Prée.

Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* : Elle nous revient, dès le 13/04, à Sautour. Cette imitatrice, bien présente, est contactée principalement en Fagne et en Calestienne. Comme chaque année, le site de la Carrière du Nord attire l'espèce. Dès le 01/05, 4 ex. sont repérés, ils y sont présents durant toute la période concernée.

Fauvette babillarde *Sylvia curruca* : Première mention le 06/04 dans la Vallée de l'Hermeton avant de se généraliser...

Fauvette grisette *Sylvia communis* : 456 données pour la grisette. Première apparition le 07/04 dans les prés de Virelles, puis elle se répand dans les zones de haies basses. Quelques migrateurs en halte, comme cet individu dans un recoin de l'étang de Virelles le 28/04.

Fauvette des jardins *Sylvia borin* : 351 données pour cette fauvette. Première donnée le 14/04 à Thuin, puis elle se généralise dans les endroits plus arborés. Le 26/04 à Olloy-sur-Viroin, observation d'un individu très en voix donnant l'impression d'être récemment arrivé, luttant vocalement pour délimiter son territoire. Le 28/04, 5 chanteurs sont entendus dans les saules du pré de Fagne de Virelles et jusqu'à 7 ex. sur la rive nord et ouest de l'étang le 24/05.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* : La plus précoce, mais aussi la plus commune de nos fauvettes, comme en attestent ces 677 données, est signalée pour la première fois le 10/03 à Roly. Jusqu'à 6 chanteurs le 21/03 à Virelles. Le 02/04 à Morialmé, un chanteur arrive dans un jardin et occupe le même poste de chant que les années précédentes. Des individus inspirés comme cet oiseau imitateur à la Carrière du Nord le 11/04, qui dans un premier temps, fera penser à une Rousserolle verderolle avant qu'elle ne reprenne ses strophes habituelles. Dans le même registre, le 28/04 Michaël Leyman raconte : « Une Grive musicienne se met à chanter dans mon dos. Étonnement, ses tonalités me semblent moins puissantes, graves et flûtées que d'habitude. De plus, elle chante assez près de moi et bas dans un buisson. Après seulement 10-15 secondes, cette 'grive' arrête son chant et pousse des cris... de Fauvette à tête noire. ». Enfin à Roly, une fauvette profite d'une accalmie pour se délecter de petits insectes capturés dans un tilleul de la place du village.

Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* : Le premier est noté à Gimmée le 06/04. Cet oiseau rencontré en sous-bois est souvent peu renseigné, du fait du faible attrait des observateurs pour ce genre de milieu. Jusqu'à 5 chanteurs le 12/05 à Villers-le-Gambon. Rencontré le plus au sud de notre région, généralement seul. Notons néanmoins ces binômes ou trinômes signalés à Agimont, Romerée, Brûly-de-Pesche, Sart-en-Fagne, Florennes, Le Mesnil, Petigny et Virelles.

Pouillot vélocé *Phylloscopus collybita* : Le plus hâtif, mais aussi le plus célèbre de nos pouillots puisque certains décident même de ne plus nous quitter une fois l'hiver venu. Le premier chanteur est signalé le 01/03 à Virelles. L'espèce semble abondante en ce début de printemps, comme nous le montrent ces belles densités : 29 ex. dans la grosse moitié sud du Tienne du Lion à Couvin le 18/03, où l'espèce est omniprésente dans les pinèdes. Quinze ex. le même jour sur une partie de la pelouse sèche de la Carrière du Nord et ce chiffre de 42 ex. sur les rives nord, sud et ouest de l'étang de Virelles le 21/03. La Prée n'est pas en reste, avec ces 15 ex. renseignés le 07/04.

Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* : Hugues Dufourny note le premier chanteur de ce migrateur transaharien à Virelles le 21/03, soit 2 jours plus tôt que son précédent record datant de 2017. Notons ces 9 ex. sur l'ensemble de l'argilière de Romedenne le 06/04 et ces 6 oiseaux observés à l'ancienne carrière des Vaux à Cerfontaine le 27/04.

Roitelet à triple bandeau *Regulus ignicapillus* : Le triple bandeau a fait l'objet de 383 données pour cette période avec un premier chanteur contacté le 01/03 aux Abannets. La plupart de celles-ci concernent des chanteurs isolés, si ce ne sont ces binômes rencontrés à Somzée, Oignies-en-Thiérache, Virelles, Saint-Aubin et Couvin.

Gobemouche gris *Muscicapa striata* : Première donnée le 29/04 à Mariembourg. Cette espèce discrète, somme toute peu abondante, peut très bien passer inaperçue. Contactée à l'unité, notons ces duos signalés à Virelles, Brûly-de-Pesche, Vodelée, Vaucelles et Senzeille.

Panure à moustaches *Panurus biarmicus* : Le 18/03, minimum 3 ex. se font surprendre en émettant leurs cris en se déplaçant dans la phragmitaie de Virelles.

Orite à longue queue *Aegithalos caudatus* : Le 20/03, 2 adultes transportent des plumes et divers matériaux dans un arbre couvert de lierre à Sautin. Le 14/05, un groupe de 7 adultes convolent dans la réserve d'Al Florée, un peu bizarre à cette date !! Notons ce groupe de 14 ex. de nouvelle génération au BEH le 28/05.

Mésange nonnette *Parus palustris* : 187 données pour cette espèce présente dans les massifs forestiers de l'ESEM, rencontrée également près des mangeoires et quelquefois dans nos nichoirs.

Mésange boréale *Parus montanus* : Avec ses 86 données pour la période, elle est donc nettement moins signalée que sa cousine. Ses premières notes sont entendues dans la vallée de l'Hermeton le 02/03, puis 6 jours plus tard à Virelles, Florennes et Nismes notamment.

Mésange huppée *Lophophanes cristatus* : 94 données pour cette jolie espèce liée aux bois mixtes de feuillus-résineux, et donc, surtout rencontrée dans la partie ardennaise de l'ESEM. Un premier chant est entendu à Vierves-sur-Viroin le 03/03.

Mésange noire *Periparus ater* : 121 données pour cette mésange. Un chanteur est entendu dès le 01/03 aux Abannets. Le 24/04, après plusieurs semaines d'absence, le temps froid poussera un individu à réapparaître à la mangeoire à Petigny. Le 01/05, une nichée de 9 oisillons bien emplumés est découverte dans un nichoir à Dailly. Les parents effectuant exclusivement des allées et venues dans le grand épicea voisin à la recherche de petits insectes, se montreront très courageux quand il faudra escorter un Geai des chênes hors de la zone. Aussitôt les jeunes envolés, les adultes convoiteront le nichoir voisin avant de finalement renoncer à remettre le couvert.

Grimpereau des jardins *Certhya brachydactyla* : Au contraire du précédent, il fait l'objet de nombreux encodages (419 données), mais il s'agit généralement d'ex. isolés, si l'on excepte les 2 ex. du 08/03, à Virelles et les 3 ex. observés dans le site de grand intérêt biologique de l'Ancienne carrière du Lion le 18/03.



Grimpereau des jardins - 07 05 2024 - Virelles- © Olivier Colinet

Grimpereau des bois *Certhya familiaris* : 39 mentions. Ce grimpereau n'est plus exclusivement rencontré dans la partie ardennaise de notre région comme en atteste les localités où l'oiseau a pu être détecté : Romedenne, Roly, Sautour, Rosée, Franchimont, Surice, Momignies et Chimay où l'oiseau sera observé à proximité du Grimpereau des jardins avec qui la cohabitation voire la reproduction est possible. Cette espèce aura été pointée au même lieu qu'en 2021 ce qui prouve que l'espèce est bien cantonnée à certains endroits.

Loriot d'Europe *Oriolus oriolus* : Le premier loriot signalé en 2024 en ESEM est un mâle chantant à Virelles, le 22/04. Le deuxième est localisé à Fagnolle 5 jours plus tard. Le 12/05 à Saint-Aubin, un équipe du Big Day observe 5 ex. très actifs qui passeront d'un bois à un autre en poussant quelques cris.

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* : 583 données, l'espèce est vraiment devenue commune, petit florilège de bonnes nouvelles ; les premiers écorcheurs arrivent le 23/04 aux Tournailles. Cinq jours plus tard, l'espèce signe son retour sur un site délaissé depuis plusieurs années à Sautour. On atteint déjà la dizaine d'ex. au Vivi des bois le 01/05. Le même jour, un oiseau, peut-être de passage, est observé à Saint-Aubin dans un secteur où l'espèce n'a encore jamais niché. Minimum 7 territoires le 05/05 dans les prés de Virelles. Le 09/05, un mâle alarme dans un jardin à Dailly. Le 13/05, un mâle est observé au sommet d'une aubépine dans la roselière de Virelles avec une proie dans le bec, une première pour Sébastien Pierret. Le 20/05, 17 ex. sont comptabilisés sur un large secteur de La Prée. Le 26/05 à Saint-Aubin, deux mâles distants de quelques mètres -du jamais vu sur ce site- et à Hemptinne un nouveau mâle observé à un endroit inhabituel.

Choucas des tours *Corvus monedula* : Quelques concentrations à épingle dans la région : 200 ex. à Surice le 22/03, 50 ex. à Olloy-sur-Viroin le 30/03, 50 ex. à Nismes le 31/03, 150 ex. à Vodecée le 03/04.

Corbeau freux *Corvus frugilegus* : On note un retour timide cette année du freux nicheur dans la région : 15 nids occupés à Rosée et 6 à Laneffe le 15/03, 9 à Florennes le 16/03, 38 à Froidchapelle le 17/03, 26 à Barbençon le 18/03, au moins 150 à Chimay le 23/03, 5 à 10 à Morville le 18/04 et une vingtaine à Saint-Remy le 11/05.

Corneille noire *Corvus corone* : Quelques rassemblements significatifs : 40 ex. le 19/03 à Gourdinne, 50 ex. le 22/03 à Merlemont, 25 ex. le 11/05 à Matagne-la-Grande. Le 15/05, Hugues Dufourny rapporte : « *Un groupe de 12 corneilles houspille une cible non-visible dans les bois, plongeant vers elle de nombreuses fois* ».

Grand Corbeau *Corvus corax* : Plus de 250 observations du plus grand *Corvidae* d'Europe. Un beau groupe de 13 ex. passant en vol le 18/03 à la Carrière du Nord (Couvin). Une note attire l'attention le 21/03 à l'Escaillère (Chimay) ; Joëlle Barnoin commente : « *Observations d'individus en vol croassant allègrement depuis début mars, allant et venant le matin et le soir. D'abord un couple, puis un peu plus nombreux au fil du mois (10 comptés le 19/03), puis 69 ce jour transitant en petits groupes sur une demi-heure de temps !* » Les premiers juvéniles sont vus le 29/04 à Vodelée, puis des jeunes volants le 11/05 à Rance et le même jour à Nismes.

Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* : Le 07/03, un pré-dortoir de 450 ex. se fait remarquer à Pesche, tandis qu'un autre de 400 ex. est noté le 12/03 à Froidchapelle. Mais la palme revient à cette bande d'au moins 3 500 ex. dénombrés à Virelles le 16/03. Une fois le printemps revenu, les groupes se dissipent et leur taille est beaucoup moins impressionnante.

Moineau friquet *Passer montanus* : Trois données seulement pour cette espèce à la dérive, dont une seule concerne un groupe plus fourni : 11 ex. à Samart le 05/03. Hugues Dufourny observe à Saint-Aubin un individu hybride (Moineau friquet x domestique) qu'il décrit : « *aspect global plus 'friquet' que 'domestique', mais la calotte est grisée sur le dessus, la tache noire de la joue est estompée, la bavette noire est étroite, de type 'friquet', mais 'défaite' dans le bas ; le bec est plus fort que celui du friquet, et le collier de friquet est bien net sur le cou ; la taille est supérieure à celle du friquet.* ». Pour en savoir plus sur les hybridations entre ces deux espèces, vous pouvez consulter l'article suivant, paru dans le Bulletin Aves ([en cliquant ici](#)).

Moineau domestique *Passer domesticus* : Le 22/04, dans un mur à Soulme (Doische), Alain Paquet repère sept trous de boulin, tous occupés par cette espèce. Des groupes bien fournis sont signalés à Yves-Gomezée (45 ex. le 09/03), Tarcienne (30 ex. le 12/03), et Saint-Aubin (30 ex. le 20/04).

Pinson du Nord *Fringilla montifringilla* : Après un hiver plutôt doux dans l'ensemble, cet hivernant et migrateur est contacté en petits nombres (1 à 8 ex.) jusqu'au 06/04.

Serin cini *Serinus serinus* : Facilement repérable à son chant, il s'avère à nouveau bien établi en tout petits nombres à Frasnés-lez-Couvin et Couvin. Mais on note également sa présence à Tarcienne, Hermeton-sur-Meuse, Treignes, Brûly-de-Pesche, Aublain et Agimont.



Serin cini - 07 05 2024 - Frasnés-lez-Couvin - © Hugues Dufourny

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis* : En mars et jusqu'à début avril, des chardonnerets en bande sont encore observés à Virelles (17 ex. le 02/03), Tarcienne (présence tout au long de la période, avec un maximum de 40 ex. les 13 et 17/03) et Matagne-la-Petite (15 ex. le 26/03). Des transports de matériaux pour la confection du nid sont surpris à Jamagne le 02/05 et à Dailly le 09/05.

Tarin des aulnes *Spinus spinus* : À part quelques bandes plus fournies : 34 ex. le 05/03 à Oignies-en-Thiérache, 26 ex. le 06/03 à Yves-Gomezée et 25 ex. le 09/03 à La Prée (Dailly), signalons quelques chanteurs entendus de mars à fin avril, qui pourraient révéler des oiseaux cantonnés, voire nicheurs, à Oignies et Virelles. À La Prée (Dailly), Alain Paquet signale le 25/04 « le comportement d'un couple formé, avec des vols 'de parade' ».

Verdier d'Europe *Chloris chloris* : Un premier chant le 02/03 à Virelles, une petite bande de 14 ex. le 04/03 à Villers-le-Gambon. Ensuite, présence d'individus isolés, chanteurs, en parade ou en couple.

Sizerin flammé *Acanthis flammea* sp : On compte 4 données distinctes d'oiseaux seuls pour la période, parmi lesquels un. 'cabaret' chanteur le 03/04 à Oignies et des 'sp.' (dont l'espèce n'a pas pu être identifiée, seul le genre 'sizerin' l'est avec certitude) à 3 reprises : le 08/03 à Treignes, le 15/03 à Frasnes-lez-Couvin et le 17/03 à Fraire.

Linotte mélodieuse *Linaria cannabina* : Les groupes les plus importants comptent jusqu'à 100 ex. le 12/03 à Baileux et le même nombre le 21/03 à Jamiolle. Le 12/04 à Pesche (Couvin), Myriam Reyntens rapporte : « 4 mâles chanteurs en enfilade : chaque individu, perché et chanteur, distant de quelques mètres du précédent. »



Linotte mélodieuse - 05 05 2024 - Mazée - © Sabine Malo

Bec-croisé des sapins *Loxia curvirostra* : On observe des individus isolés tout au long du mois de mars, à Oignies-en-Thiérache, Walleu (Dourbes) et Romerée (Doische). Au moins 3 ex. sont repérés en vol à Oignies-en-Thiérache le 27/03. Les derniers isolés sont vus les 04/04 et 11/04 à l'Escaillère et le 25/04 à Brûly-de-Pesche.

Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula* : Fort confidentiel en cette période, cet oiseau au cri mélancolique est observé partout en petits nombres (1 à 5 ex.).

Grosbec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes* : C'est à Vierves-sur-Viroin que l'on épingle le plus grand groupe : 20 ex. le 08/03. Confirmation de la bonne santé actuelle des populations du plus costaud de nos fringilles : on note près de 500 mentions pour notre région ! Il est signalé partout mais il est difficile de se faire une idée des densités de nicheurs pour cette espèce qui devient très discrète dès la mi-avril, jusqu'à la dispersion des familles à partir de la fin mai.

Bruant jaune *Emberiza citrinella* : Plus de 700 données pour le plus commun et le plus lumineux de nos bruants ! Un mâle entonne les premiers chants dès le 11/02 à Niverlée. Le groupe de migrateurs le plus fourni est vu le 13/03 à Hemptinne (Florennes). Des bandes de 10 à 32 ex. s'égrainent dans nos contrées durant tout le mois de mars et une dernière comprenant 20 ex. s'attarde le 24/04 à Yves-Gomezée.

Bruant nain *Emberiza pusilla* : Un individu mâle de 2ème année calendaire poursuit son séjour exceptionnel à Fraire. Il est contacté les 02, 16 et 24/03. Le 17/03, Hugues Dufourny commente : « *L'oiseau chante pendant plusieurs minutes vers 9h20 au sommet d'un buisson de la haie [...]* Cette observation clôture donc trois mois d'hivernage du premier Bruant nain détecté en ESEM, mais Nathalie Picard et Matthieu Fabry l'ont encore contacté le 24/03. ». Pour plus d'informations, consultez l'article paru dans La Grièche n°78 (p.30-33).

Bruant zizi *Emberiza cirrus* : Une nouvelle nidification est suivie du côté de Roly. Le premier chant est noté dès le 21/02 et le couple de parents s'affaire dans les buissons pour la nidification. Le mâle est particulièrement peu farouche. Le 26/05 apparaissent les premiers juvéniles sortis du nid, qui quémangent de la nourriture.



Bruant zizi - 12 04 2024 - Samart - © Julien Hainaut

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* : Espèce typique de nos prés fagnards humides, elle se cantonne sur les roseaux présents en bordure d'étang et dans le bocage humide. Le premier chanteur est contacté dès le 29/02 à Virelles et on y dénombre jusqu'à 8 chanteurs le 02/05 le long du nord de l'étang. Les groupes de migrateurs les plus fournis comptent 11 ex. le 03/03 à Fraire, 15 ex. le même jour à Yves-Gomezée et 11 ex. le 09/03 à Saint-Aubin.

Bruant proyer *Emberiza calandra* : Ce grand bruant des plaines est devenu une espèce rare dans notre région. Il est en déclin dramatique dans les régions agricoles de toute l'Europe occidentale. Un ex. mâle isolé est présent à trois endroits distincts : à Roly les 19 et 26/05, à Chastrès (Walcourt) le 25/04, les 13, 14, 16, 26 et 30/05 et à Saint-Aubin (Florennes) le 26/05. Le 13/05, Alain Paquet raconte : « *Notre Bruant proyer bilingue de 2023 s'est recantoné 200-300 mètres plus à l'est dans une haie d'aubépines et de prunelliers. Il alterne toujours des séquences de 5-6 chants de Bruant proyer avec des séquences nettement plus longues de chants de Bruant jaune.* ».

Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre. Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour...

Faute de faits saillant les concernant, certaines espèces n'ont pas fait l'objet d'un commentaire durant cette période : **Goéland argenté** *Larus argentatus*, **Tourterelle turque** *Streptopelia decaocto*, **Roitelet huppé** *Regulus regulus*, **Mésange bleue** *Cyanistes caeruleus*, **Mésange charbonnière** *Parus major*, **Sittelle torchepot** *Sitta europaea*, **Geai des chênes** *Garrulus glandarius*, **Pie bavarde** *Pica pica*, **Pinson des arbres** *Fringilla coelebs*.

Impression – PNVH



VOUS AIMEZ LA NATURE ... TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Alors venez vite surfer sur le site de notre régionale

« **Entre-Sambre-et-Meuse** »

Vous y trouverez De nombreuses informations, telles que les dernières actualités, la présentation de notre régionale et de son équipe.

Mais aussi :

- Nos différents projets et actions, développés par thèmes
- Notre agenda d'activités en détail
- La présentation de nos réserves naturelles, faite par leur(s) gestionnaire(s)
- Nos publications, dont le magazine papier "**Clin d'Œil Nature**" disponible sur abonnement (10€ pour 2 numéros/an) et bien sûr "**La Grièche**"...

RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.natagora.be/esm>

Récit des péripéties d'un couple de Faucons crécerelles à Mazée

30-05 Quel plaisir de pouvoir annoncer ce bel évènement pour la deuxième année...

Au même endroit que l'an passé, Mme et Mr Faucon crécerelle honorent notre village avec pas moins de 4 jeunes.



7-06 La suite de la vie parentale.

Découverte ... non de quatre, mais de six oisillons ! Le nid est fort loin et les deux plus petits nous avaient échappé jusque-là. La tâche du nourrissage est laborieuse pour les parents et la femelle rejoint le mâle assez rapidement pour la recherche de proies (petits rongeurs).

19-06 La tribu se porte bien...

Les jeunes prennent de l'ampleur, la mue avance. Ce n'est pas évident à voir, mais les six oisillons sont toujours là, dont deux toujours un peu plus petits. Les parents ne lâchent rien... jusqu'au bout !



Nourrissage à tour de rôle, ici le mâle avec une petite proie, engloutie de suite par l'un des jeunes



L'écart d'âge suite à l'éclosion différé et bien visible



L'envol est imminent pour certains

01-07 Et un jour... les jeunes quittent le nid !

Il y a trois jours, ils étaient encore au complet...la cavité de nidification bien remplie à six ! Avant-hier, il y a eu du mouvement et des envols pour deux d'entre eux. Hier il n'en restait plus que deux et au soir finalement seul le petit dernier qui guettait le ciel, plein d'espoir. Au matin il était en compagnie d'un petit frère/sœur qui lui, est donc revenu(e). Cela nous fait un total de huit Faucons crécerelles sur les toits de Mazée. Quel exploit pour les parents ! La chasse aux rongeurs n'a pas dû être aisée avec les pluies abondantes et les grandes herbes qui n'ont pu être fauchées !

6-07 Suite des péripéties de la famille

Depuis le week-end passé, le nid est vide, les jeunes se sont tous envolés, certains plus aisément et rapidement que d'autres. Il y avait donc six œufs, 4 éclos en premier lieu, puis les 2 derniers quelques jours après.

Le Faucon ne pond pas tous ses œufs le même jour, il y a des intervalles d'un à plusieurs jours. Le développement de chaque œuf commence donc dès la ponte et l'éclosion n'est pas simultanée. Résultat : avec les six œufs, il y a une semaine d'écart entre le premier et le dernier œuf. Alors les premiers nés sont physiquement en avance sur les derniers. Lors de la prise de nourriture, ils s'imposent plus facilement, les oisillons plus jeunes et plus petits ont un peu plus de mal ! Ici malgré le nombre élevé de jeunes et la mauvaise météo, les parents ont su gérer et mener à bien les six petits... Mais cela s'est sans doute compliqué à l'envol des jeunes. Les parents continuent à les nourrir et leur apprennent à chasser. Mais pour les deux petits 'derniers' tout ne s'est pas passé comme prévu. Un habitant du village a trouvé un jeune épuisé et faible, au sol, près de l'église. Les chats guettant et vu l'état du jeune oiseau, on a décidé de le mener au CREAVES à Virelles. Après consultation par le vétérinaire sur place, le jeune a été diagnostiqué, affaibli et blessé ou niveau du bréchet (sternum chez les oiseaux). Il a été pris en charge et se rétablit bien désormais.

13-07 Puis un matin.

Depuis les travaux sur notre toit, nous avons aperçu un autre Faucon crécerelle, cette fois sur la route, désorienté et blessé au bec, nous avons recontacté le CREAVES pour le conduire à Virelles. Le diagnostic : le jeune est très maigre et épuisé, alors il reste au centre (en compagnie de sept autres jeunes déjà recueillis) et ce jusqu'au moment opportun de la remise en liberté. Malheureusement malgré les efforts, il n'a pas survécu.

Il nous reste donc quatre jeunes et leurs deux parents animant le village par leur cris et leurs cabrioles sur les toits et dans les jardins du village.

Je tiens à remercier Généviève Mertens et l'équipe du CREAVES, pour la prise en charge des jeunes faucons, malgré la grande quantité d'animaux sauvages recueillis en ce moment.

Merci aussi aux habitants de Mazée, qui ont suivi la nichée avec intérêt et beaucoup de bienveillance. Un magnifique sujet de conversation, un vrai pont entre la vie du village et la nature tellement proche, mais parfois occultée.

3 jeunes dans un Robinier au jardin



Texte et photos Sabine
Malo

Récit d'une balade entre Ardenne et Calestienne.



À ce jour, une dizaine de personnes sont au rendez-vous à la gare de Treignes pour la découverte de ce petit village assez particulier. Il est traversé par une rivière, le Viroin, qui sépare la vallée en deux parties. En rive gauche, se présente le paysage de la Calestienne où l'habitat s'est développé et en rive droite se montre le massif boisé de l'Ardenne. Treignes n'abrite pas moins de quatre musées en relation à son histoire. Pour nous, le lien entre l'homme et la nature nous est dévoilé non pas dans un de ces musées, mais en temps réel sous la guidance d'Arnaud Fosset, guide-nature et historien, accompagné de Thierry Dewitte, également guide-nature. Arnaud commence bien sûr par la gare. Elle est remarquable de par sa grande taille, liée à sa situation transfrontalière. Elle servait jadis pour l'acheminement du charbon, du minerai de fer et des matériaux de construction vers la France. La première gare française se trouvait à Vireux-Molhain, à peine 2 km plus loin. Qui dit frontière, dit douane. La présence de nombreuses voies s'explique par la nécessité d'immobiliser les wagons afin d'en vérifier le contenu. Les derniers trains, surtout à vocation industrielle, ont circulé jusque dans les années 1960. Puis la gare a eu une fonction touristique, toujours d'actualité, le trajet bucolique de Mariembourg jusque Treignes traversant Nismes, Olloy et Vierves-sur-Viroin. Nous entendons de tous côtés des cris d'hirondelles de fenêtre et il y a de quoi ! Thierry a dénombré pas moins de 72 nids sur les bâtiments de la gare, pratiquement la moitié de la population de Viroinval ! Elles se portent bien cette année grâce à la météo particulièrement humide qui a leur permis de trouver de la boue en abondance pour construire leurs nids.

Jadis, Treignes était un village prospère, en témoignent la rue de la Gare avec son hôtel, la centrale d'électricité transformée en musée archéologique, l'ancien moulin transformé en gîte et des maisons ouvrières de part et d'autre de cette rue.

On s'arrête devant l'ancien moulin, porteur de quelques légendes dont notre guide Arnaud nous fait part. Le moulin n'est désormais plus en fonction mais avant, sa roue tournait grâce au Ry de Matignolle, un petit affluent qui rejoint le Viroin quelques mètres plus loin.

En même temps, notre guide Thierry scrute le ciel, ornithologue dans l'âme, c'est plus fort que lui ! D'autant plus aujourd'hui il y a une visibilité optimale. Et la magie opère, il voit une jeune cigogne noire volant vers le sud. Tout le groupe déborde d'admiration et d'enthousiasme à la vue de cette grande et emblématique espèce, quel vol !

Cigogne noire



Arrivés au pied du tienne le Moussia, nous commençons l'ascension. Il s'agit d'une réserve naturelle domaniale, tout comme les deux autres sites que nous allons parcourir dans la journée. La période d'écopâturage juste terminée nous laisse entrevoir assez peu de floraisons. Les affleurements de calcschiste (Couvinien) présents sur le versant exposé sud de la colline dévoilent quelques pieds de la cotonnière naine, espèce rare et localisée, la petite centaurée, l'oeillet velu, le lotier corniculé, quelques polygalas. Le tout gaiement survolé de quelques papillons d'été.





Un amaryllis sur de l'origan.



Cotonnière naine

Une halte, le temps de souffler depuis un beau point de vue vers le village de Treignes, un paysage de l'Ardenne à la Calestienne s'ouvre à nous. Sous un ciel bleu et une température agréable, les explications historiques du guide Arnaud nous transportent et dévoilent une partie de l'âme de ce village, si vivant et si particulier. Un groupe important de Martinets noirs, un Grand cormoran et quelques jeunes choucas survolent le village.



Nous traversons Treignes en parcourant une ruelle toute droite sortie du roman 'Toine Culot' écrit par la plume d'un célèbre auteur local, Arthur Masson. Notre regard est attiré par une maison qui renforce ce voyage imaginaire dans la littérature locale. Arnaud nous apprend que cette maison



construite en colombages était l'atelier d'un artisan sabotier au XVIII^{ème} siècle.

Arrivés au cœur du village, nous nous mettons un instant à l'ombre sous la voûte de l'entrée de la ferme-château, un ensemble architecturale remarquable qui abrite l'écomusée du Viroin.

La visite sera pour une autre fois, ce qui ne nous empêche pas d'être happés et suspendus dans le temps avant de reprendre notre chemin vers une pelouse calcicole, les Rivelottes.

Dépassant quelques vergers, nous abordons le travail des 'racloyeux'¹. Le petit chemin est bordés de très anciennes haies où l'on voit bien les branches entrelacées. Nous longeons le Ry de Matignolle. Un petit cours d'eau qui a comme particularité d'être le seul affluent du Viroin en provenance de la Calestienne. Très intéressant car le ry transporte alors pas mal de calcium utile aux invertébrés aquatiques et à la faune piscicole.

L'église au loin sonne midi et nous nous arrêtons pour le pique-nique. Après une pause repas, apprécié en pleine nature, et quelques échanges entre participants, nous reprenons le chemin. Le terrain est boisé et escarpé, on suit toujours le ry de Matignolle, avant de le traverser par un petit passage à gué. Nous scrutons le fond à la recherche de quelques invertébrés ou poissons tel que le chabot.

À peine arrivés au hameau de Matignolle, notre regard est attiré par les traces d'une activité inhabituelle, balisage de terrain, voitures... nous avançons et tombons nez à nez avec un site de fouilles archéologiques. Quelle chance, l'organisateur, directeur du musée de la Préhistoire à Treignes et grand passionné est présent, Pierre Cattelain. Il nous reçoit sur le site avec de très nombreuses explications. Il s'agit d'une grotte qui a servi de lieu de sépulture à la fin du néolithique.



Une image tout droit sortie d'un film, montrant des personnes faisant des fouilles dans un endroit couvert et quadrillé. Le procédé et les explications de Mr Cattelain colorent cette journée d'émotions et sera un beau souvenir inoubliable !



¹ Le racloyeux, terme patois de la région, désigne celui qui forme les haies. "Raclure" venant de reclure (une haie) signifiant refermer, entoure r.

Nous parcourons ensuite le hameau de Matignolle. Il est constitué d'une seule rue et d'une quinzaine d'habitations. Une grande bâtisse en mauvais état attire notre attention, on peut deviner un ancien corps de ferme flanqué d'une chapelle et d'une bergerie. Ces bâtiments qui témoignent du passé nécessitent une indispensable restauration !! Ils nous transportent à une époque aujourd'hui à la fois révolue mais pas si lointaine !



Le retour vers le village de Treignes par la rue du Gay nous mène vers un site de grand intérêt biologique du même nom, le troisième et dernier tienne du parcours. Non pâturé, il présente de jolies et très nombreuses floraisons. En passant tout à côté de polygalas, knauties, hélianthèmes, germandrées, origans, cirses, nous écoutons le chant du Pipit des arbres émis du haut d'un frêne, les cris de chardonnerets et de linottes en vol, le bourdonnement de nombreux insectes. Du haut de la station de pompage d'eau, un nouveau point de vue époustouflant s'offre à nous. D'ici, on aperçoit bien les strates et tiennes calcaire du Couvinien, Givétien et Frasnien. On entame le dernier km avant de rentrer en longeant le chemin de fer.

Un dernier coup d'œil, cette fois-ci vers le sol, en quête d'un ou l'autre lézard se réchauffant au soleil avant d'arriver à la gare et de quitter ces lieux magnifiques.



Texte et photos Sabine Malo

Pas d'éoliennes sur le plateau de Niverlée ?

Par Dewitte Thierry, Malo Sabine et Motquin Serge

Préambule

Se servir du vent pour fabriquer de l'énergie est très loin d'être une nouveauté. Les bateaux à voiles datent de l'Egypte ancienne et les moulins à vent datent du 7^{ème} siècle. La première éolienne industrielle, produite en 12 exemplaires, date de 1890. Le réchauffement climatique a engendré l'idée de développer l'utilisation des éoliennes. Depuis plus de 30 ans, rapports, sommets, commissions, conférences, protocoles sont au menu de tous les médias. Comment les industriels pourraient-ils résister à l'attrait ? Heureusement, nos élus ont mis en place des procédures de consultation des populations et des règles de protection de l'environnement. Pour chaque projet éolien, un rapport de force s'établit entre les opposants, les promoteurs et les autorités politiques qui prendront les décisions. Le site du plateau de Niverlée n'est pas une exception. Dans l'entité de Doische, 3 projets (Niverlée, Doische, Gochenée) sont en cours pour un total de 15 éoliennes ; les caractéristiques des lieux et les nuisances sont assez semblables. Comme le soulignait Patrick Lemaire qui titrait le 04 décembre 2009 « [Un deuxième projet éolien sur l'entité de Doische](#) ». Il écrit : *Greenwind est devenu Gestamp S.A. mais, à part cela, rien n'a vraiment changé. Cependant un vent de fronde s'élève peu à peu.*



Photo 1 : Montage photographique illustrant la future implantation envisagée de quatre éoliennes, depuis la chapelle St-Hilaire, vue prise à 100 m d'altitude. On devine sur la gauche le couloir migratoire de la Dépression de la Fagne et au centre l'enfilade des espaces cultivés, également un couloir bien utilisé lors de la migration des oiseaux. On ne voit pas sur la droite le couloir migratoire de la vallée du Viroin. Serge Motquin

Rappel des faits.

On parlait d'éoliennes à Niverlée depuis 2004. Sous le titre « [Niverlée: revoilà le projet éolien, en version light](#) » le 16 mai 2019, le journal l'Avenir publiait : On parle d'installer des éoliennes à Niverlée depuis 15 ans. Le 31 janvier 2007, le projet présenté par Greenwind n'avait pas rencontré d'opposition lors de sa présentation au conseil communal pour 8 à 10 éoliennes au lieu des 13 à 14 avancés la semaine précédente ([NIVERLEE - Huit à dix éoliennes... mais pas plus](#)). Certains agriculteurs ont été approchés lors d'une recherche d'emplacements d'éoliennes. Mais c'est le 7 mars 2024 qu'est annoncé, lors de l'enquête publique, le projet porté maintenant par New Wind de placer quatre éoliennes sur le plateau agricole de Niverlée. Le 18 mars, une réunion à l'initiative du comité des fêtes de Niverlée permet aux villageois de s'exprimer sur ce projet : une farouche opposition. C'est le [28 mai](#) qu'a lieu la réunion d'information préalable à la suite de laquelle il est possible se rendre à l'administration communale de Doische pour lire et prendre connaissance du contenu du dossier durant un mois. On peut alors s'inquiéter car le projet met peu en évidence les graves problèmes environnementaux engendrés par cette implantation. Pendant la durée de l'enquête publique, les citoyens sont invités à s'exprimer par écrit.

C'est l'émoi dans une bonne partie de la population, dont les naturalistes locaux. Doit-on s'en étonner ? Non, l'entité de Doische abrite un patrimoine naturel, architectural et paysager exceptionnel. Ce n'est pas un hasard si celle-ci est pressentie dès 1977 pour former avec Viroinval le futur parc naturel Viroin-Hermeton. En juin 1979, à l'unanimité, les conseils communaux des deux entités adoptent le projet élaboré par les Cercles des Naturalistes de Belgique. En 1995, ils relancent le processus, le 4 juin 1998 il est reconnu par le gouvernement wallon ! Auquel le pouvoir politique en place renonce en décembre 2003 et le Parc naturel devint mono-communal en épousant les limites de la commune de Viroinval. En 2016, débute la procédure pour y inclure Couvin et Philippeville (com. Luc Noël). Depuis mai 2019, il est officiellement constitué des communes de Couvin, Philippeville et Viroinval. Il borde la frontière française et le territoire du Parc naturel régional des Ardennes (France). Malgré cela, il est indéniable que l'entité de Doische constitue toujours un terroir exceptionnel.

L'enquête clôturée, une réunion organisée par une poignée d'habitants opposés à cette implantation, en date du 27-03-24, s'est déroulée à Romérée ; plus de 100 personnes étaient présentes !! De simples citoyens, mais aussi quelques personnalités locales, le directeur du Centre de géophysique de Dourbes, les bourgmestres de Viroinval et de Doische, une journaliste. Trois intervenants directement concernés l'animent : Denis Minet, habitant à l'origine de l'opposition, Eric Bossart, Président de l'asbl Office du Tourisme de Doische et Sabine Malo, naturaliste. Ils illustrent leurs propos grâce à la projection de plusieurs infos et photos de terrain, présentées sous forme d'un PowerPoint. Si certaines vastes superficies agricoles sont propices à l'installation d'éoliennes sans trop de soucis au niveau des conséquences envers l'environnement, en Hesbaye ou dans le Condroz par exemple, les petits plateaux de la Calestienne en Fagne-Famenne, ne le sont pas !



Photo 2 : L'intérêt ornithologique du plateau de Niverlée n'est plus à démontrer. Il est particulièrement bien documenté grâce aux observations de Sabine Malo. Busard St-Martin et l'église de Niverlée. Sabine Malo

Du point de vue de la nature.

Nous avons reçu copie de trois courriers envoyés, s'y opposant (Christophe Vande Ghinste, Jean-Louis Moyen et Sabine Malo) ; les arguments avancés ci-après en sont extraits, complétés par des informations trouvées par Serge Motquin.

Les oiseaux. La migration automnale concerne plusieurs milliers d'oiseaux qui survolent notre région. Deux couloirs orientés nord-est/sud-ouest et donc correspondants à l'orientation suivie de préférence par ces oiseaux, sont présents de part et d'autre du plateau de Niverlée. Au nord, la dépression de la Fagne, de Doische à Mariembourg, qui se prolonge par la vallée de l'Eau Blanche jusqu'à Virelles, Chimay. Au sud, la vallée du Viroin depuis Vireux-Mazée vers Nismes, qui se prolonge via Petigny et Couvin par la vallée de l'Eau Noire et encore par la suite via le Talus ardennais de Pesche, Presgaux-Gonrioux, Boutonville,... En parallèle à la route Couvin-Chimay. Situés entre les deux, une série de plateaux agricoles se succèdent, au cœur de la Calestienne, formant également un couloir très important. Il concerne Petit-Doische/Vaucelles, puis Gimnée, Romerée, Niverlée, Mazée, Treignes, les Matagnes, Dourbes et Fagnolle. Il se prolonge encore vers Couvin, Dailly, Vaulx... Le projet ici présenté, place les quatre éoliennes de manière perpendiculaire à l'axe de migration !! La migration printanière n'est pas moins importante, mais celle-ci est plus diffuse dans l'espace.



Photo 3 : De très nombreuses espèces profitent de survoler le plateau agricole pour s'y poser, s'y nourrir, avant de reprendre leur route. Un Faucon pèlerin bagué provenait du nord de la Suède. Ici, un autre exemplaire, novembre 2022. Sabine Malo

Plus d'une cinquantaine d'espèces d'oiseaux fréquentent régulièrement le plateau agricole pour y nicher, s'y nourrir, s'y reposer (sans compter les espèces uniquement migratrices survolant le plateau et toutes potentielles pour un arrêt mérité). Citons la Caille des blés, la Bergeronnette printanière, le Milan royal, les Busards St-Martin, des Roseaux et cendré, le Hibou des marais, le Pluvier doré, le Vanneau huppé, l'Alouette des champs, la Tourterelle des bois, la Pie-Grièche écorcheur, etc.

Rappelons que dans le prolongement de ces couloirs de migration, le pouvoir politique de Viroinval n'est pas favorable à l'éolien (préservation de paysages authentiques dans le cadre du développement touristique de l'entité) et qu'à Couvin, hormis une éolienne (alors dans les premières en Wallonie), tous les projets ont été refusés (Pesche/Gonrioux/Boutonville, Dailly/Vaulx). En attente, le projet sur Mariembourg au niveau du zoning industriel. Logiquement, celui-ci devrait être refusé car situé en plein cœur de l'axe de la Dépression de la Fagne/vallée de l'Eau Blanche, et juste entre les étangs de Roly et celui de Virelles.

Puis Baileux (entité de Chimay) et les éoliennes du zoning, là heureusement, les espaces cultivés s'élargissent de plus en plus pour rejoindre la frontière française. Au niveau ornithologique, il est dommage que les naturalistes locaux ne soient pas consultés au préalable afin de définir des zones d'exclusions d'implantations d'éoliennes. Cela économiserait bien du temps, de l'argent et de l'énergie à tous.

Outre les collisions directes, l'éolien provoque des perturbations aérologiques importantes à l'arrière des pales, et cela sur une distance qui varie selon la vitesse du déplacement de la masse d'air (le vent). Les oiseaux évitent ces turbulences qui forment une « barrière », ici placée face aux migrants. Le plateau agricole, nourricier pour bien des espèces, pourrait être déserté alors que se nourrir et se reposer sont vitaux pour les oiseaux. Les turbulences et les infrasons émis par l'éolien sont donc très perturbateurs envers notre avifaune.

POUR INFORMATION : Le 14 juillet 2023, le site « 7 sur 7 » annonçait (de source Belga) « [Les éoliennes wallonnes bientôt équipées d'un système de détection des oiseaux](#) ». Dans cet article, on lit « *Nous comptons le mettre en place sur nos parcs éoliens dans les prochains mois* », affirme *Stephane Van de Goor, responsable régional Bénélux de Renner-Energies*. C'était il y a un peu plus d'un an ! En 2017, la LPO française estimait la mortalité à 60.000 oiseaux par an dont 81 % d'espèces protégées. Une équipe de recherche du projet [MAPE](#) (Mortalité Aviaire dans les Parcs Éoliens terrestres en exploitations) indique « *ces dispositifs ont fait l'objet de diverses évaluations réalisées par les fournisseurs de système eux-mêmes, par des bureaux d'études mandatés par les opérateurs de certains parcs, mais aussi, dans quelques cas, par des ONGs ou agences gouvernementales* » et fournit une liste d'études (2021 pour la plus récente) puis ajoute « *Malgré ces évaluations, il est difficile de tirer des conclusions claires sur l'efficacité de ces dispositifs*. ».

En effet, les systèmes réduisent mais ne suppriment pas la mortalité, dont l'importance est difficile à quantifier. Le nombre des cadavres trouvés varie en fonction de la fréquence des inspections et de l'efficacité de la recherche. Les cadavres peuvent être expédiés loin et dans toutes les directions par les pales dont l'orientation dépend de celle du vent. Les cadavres peuvent aussi être emportés par des prédateurs terrestres mais ils attirent aussi des rapaces qui peuvent à leur tour être victimes.

La société [Biodiv-Wind](#), lauréat du Pass french tech, présente son système SafeWind et publie [son étude](#) (21/5/2023) basée essentiellement sur l'influence de la vitesse des rotors d'éoliennes sur le nombre de collisions avec des milans. Elle indique que réduire à 110 Km/h la vitesse en bout de pale permet de réduire de plus de 90% le risque de collision. L'étude donne des chiffres : 9 % des traversées de rotor aboutissent à une collision chez le Milan royal (22 / 237) et 4 % pour l'ensemble des collisions.

La présentation se termine ainsi :

→ Plutôt que d'arrêter complètement ces éoliennes en cas de détection d'un oiseau, la simple réduction de leur vitesse de rotation jusqu'au seuil de production permettrait théoriquement de répondre à deux enjeux majeurs de la production éolienne : la réduction substantielle du risque de collision des oiseaux et la réduction des épisodes d'intermittence de production.

→ Incidemment, éviter les répétitions d'arrêt / redémarrage des éoliennes et les déconnexions induites du réseau électrique devrait aussi participer à préserver leur durée de vie tout en facilitant l'équilibrage des réseaux à plus grande échelle.

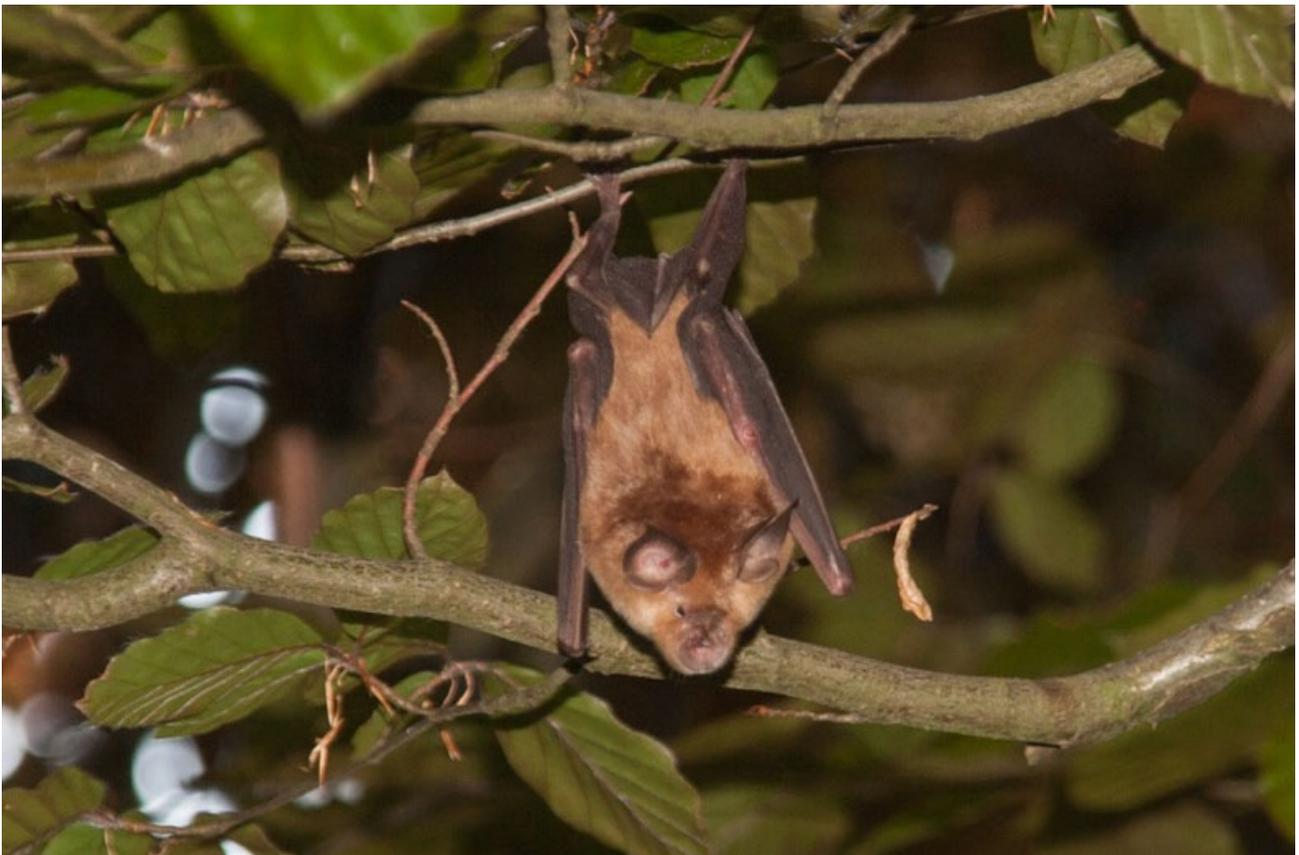


Photo 4 : Notre région est particulièrement riche en espèces de chauves-souris, tant par ses habitats de reproduction que par les sites d'hivernage aménagés et protégés en leur faveur. Un grand rhinolophe surpris à Vaucelles. Serge Motquin

Les chauves-souris. On compte ici au moins 14 espèces de chauves-souris. Toutes les espèces de chauves-souris ont un statut de protection en Belgique et quelques-unes sont qualifiées d'intérêt communautaire (ce qui veut dire qu'elles bénéficient d'une protection spéciale, car représentatives de la biodiversité européenne). En été, les chauves-souris gisent dans nos églises, fermes et aussi dans des cavités des arbres, elles sont actives de mars à octobre et sortent chasser (au soir, tôt ou tard ou à l'aube selon l'espèce), correspondant à la période active des insectes dont elles se nourrissent. À l'automne, elles quittent les sites de reproduction pour rejoindre leurs quartiers hivernaux, soit d'autres bâtiments mais surtout des cavités souterraines comme d'anciennes ardoisières, des grottes et autres cavités dites « karstiques », d'anciennes galeries de mines... Notre région abrite ces trois types de refuges. Certaines espèces effectuent de très grandes distances !

Nos chauves-souris sont les plus grandes victimes de l'éolien. Attirées par les insectes qui se rassemblent autour de la lumière et la chaleur au-dessus des turbines, elles subissent un barotraumatisme. Un choc comparable aux accidents des plongeurs, mais qui dans notre cas, est induit par la baisse de la pression de l'air suite aux perturbations aérologiques proches. Si une chauve-souris vole trop près d'une éolienne, cette chute de pression fait rompre ses alvéoles pulmonaires et certains de ses vaisseaux sanguins, et elle meurt d'hémorragies internes.

Les oiseaux ne sont pas impactés par ce phénomène parce que leur système circulatoire est plus résistant aux variations de pression. Plusieurs chauves-souris peuvent mourir ainsi par nuit. Les petits cadavres qui ne sont pas toujours évacués dans la nuit par des mammifères comme le renard ou le blaireau ; ils restent au sol aux abords de l'éolienne et, en journée, attirent le milan et la buse, tous les deux charognards opportunistes avec le risque d'impact avec les pales.



Photo 5 : Illustration d'un système devant éloigner les chauves-souris des éoliennes. Engie Laborelec

POUR INFORMATION : [Engie Laborelec publie](#) (4/5/2021) « Système dissuasif - sauver les chauves-souris autour des éoliennes semble positif », un texte qui évoque un test réalisé à Modave en 2019 pour évaluer l'efficacité d'un système qui consiste à produire des ultrasons à haute intensité, qui empêchent les chauves-souris d'écholocaliser leurs proies et rendent ainsi sans intérêt l'espace environnant. Le système permet de réduire de 85% les détections de chauves-souris lorsqu'il est activé. Aucun chiffre de mortalité n'est fourni mais la perte de production se situe entre 2 et 15%. Le test est aussi évoqué sur le site [renouvelle.be](#) (9/9/2019) où l'on apprend qu'un module Chirotech permet d'éviter 95% des contacts en limitant la perte de production à 1% par an. On apprend également sous le titre « Les ultrasons, testés et approuvés aux Etats-Unis » qu'un premier test a été réalisé au Texas sur 16 éoliennes en 2017. Selon la chercheuse chargée du test, les résultats sont très encourageants : la mortalité a chuté de 46% et même 51% pour une espèce en particulier. Un test réalisé fin 2018 en Illinois obtenait des réductions entre 58% et 94% selon les espèces. Pour résumer :

- Le site <https://www.renouvelle.be/fr/> nous rapporte qu'en 2017 au Texas et en 2018 en Illinois, des tests très encourageants avec, (dans le meilleur des cas) *une réduction moyenne de 67% de la mortalité des chauves-souris, mais sans donner de chiffre de perte de production électrique.*
- Le site [renouvelle.be](#) nous apprend en 2019 que le module Chirotech permet d'éviter 95% des CONTACTS *mais sans donner de chiffre de perte de production électrique.*
- Engie Laborelec publie en 2021 des résultats annonçant une réduction de 85% de détections avec une perte de production entre 2 et 15% *mais sans donner de chiffre de l'impact sur les chauves-souris.*

En conclusion, de 2017 à 2021 (4 ans), la technologie qui consiste à éloigner les chauves-souris de leur territoire de chasse a évolué de manière jugée très encourageante, passant de 33% (100-67) de MORTALITE moyenne à 85% de DETECTIONS (15% de non détection).

Les nouvelles éoliennes sont munies de détecteurs à ultrasons capables d'arrêter la rotation des pales en cas de présence de chauves-souris. L'efficacité du système de détection dépend de celle des détecteurs, de leur nombre et de la fréquence des ultrasons. Les ultrasons d'écholocation émis par les chauves-souris diffèrent d'une espèce à l'autre et se situent dans une large gamme de fréquence (+/- 20 à 100 KHz). La portée des détecteurs est de 10 à 20 mètres pour de hautes fréquences et les pales des éoliennes terrestres mesurent parfois plus de 70 mètres. Sur son site web, le Leibniz-IZW, institut de recherche allemand de renommée internationale, titre (14 novembre 2022) « L'évaluation du risque de collision des chauves-souris devient imprécise pour les grandes éoliennes » et indique « *Si l'activité acoustique des chauves-souris est sous-estimée, le fonctionnement des turbines n'est pas suffisamment réduit et de nombreuses chauves-souris meurent. Si, en revanche, l'activité acoustique est surestimée, les arrêts sont trop stricts et les turbines ne produisent pas d'énergie, même si aucune chauve-souris n'est en danger.* ».

[L'Accord sur la conservation des populations de chauve-souris européennes](#) de 1994, ou [Eurobats](#), signé par 37 pays (pas la Belgique) recommande que l'installation d'éoliennes soit à plus de 200 mètres de lisières arborées (haies, forêts). Il s'agit du point le plus important de la stratégie d'évitement, partie clef de l'accord qui en comporte deux autres : la réduction et la compensation. L'étude initiée par Kévin Barré, Jérémy S.P. Froidevaux, et Charlotte Roemer, « [Plus d'une décennie d'échec dans l'application des lignes directrices du PNUE/EUROBATS pour la planification éolienne : un appel à l'action](#) » montre dans quelle mesure l'accord Eurobats est respecté. L'étude termine sa conclusion ainsi : « *Il est maintenant bien établi que la quantité d'énergie consommée augmente de façon disproportionnée par rapport à la croissance de la population, ce qui met en danger notre bien-être futur. Nous rappelons donc les recommandations de l'IPBES et du GIEC de réduire notre consommation et notre production d'électricité, afin d'éviter la nécessité d'installer plus d'éoliennes que la biodiversité ne peut en supporter.* ».

Les sites d'intérêt biologique, leur flore et leur faune. Les environs du lieu d'implantation des quatre éoliennes sont constitués de sites naturels abritant une faune et une flore remarquables, voir exceptionnelles pour certaines. Trois d'entre eux ont le statut de sites classés en Natura 2000. Le plus proche étant « La Calestienne, entre Frasnes et Doische », situé entre les éoliennes du projet, à 95 mètres de l'éolienne n°2. Pas moins de 19 SGIB (site de grand intérêt biologique) sont présents, le plus proche étant « Vaudoigne » aussi situé à moins de 100 m de l'éolienne n°2. De plus, trois réserves naturelles agréées sont à mentionner.

La plus proche est celle du Coupu Tienne renommée pour sa très grande richesse en espèces rares, voir rarissime comme l'orchidée gymnadénie odorante. Une quarantaine d'espèces de papillons de jour y sont dénombrés. Vu la présence d'une éolienne distante d'à peine quelques dizaines de mètres, on peut s'interroger sur les conséquences d'aménagements tels que des chemins d'accès et d'aires de montage, la pose de lignes électriques internes et externes ainsi que l'implantation d'une cabine électrique. Un des objectifs majeurs de cette réserve naturelle est aussi de valoriser le paysage qu'elle constitue en la maintenant comme témoin des usages agro-pastoraux des siècles passés. L'installation d'éoliennes à cet endroit constitue donc un opposé extrême. C'est, de plus, une cassure violente avec le paysage enchanteur environnant, et la disparition d'un des facteurs de la qualité de vie locale. Lors d'anciennes discussions afin d'élaborer une charte de référence pour les projets éoliens, il avait été accepté que ceux-ci devaient être éloignés d'un km de tous sites Natura 2000 (com. orale Baudouin Schellen) ! Et ici, on parle de distances nettement plus courtes !

L'impact sur les eaux de ruissellement et les sources. Un plan d'eau privé est situé tout proche d'une éolienne. Quid des conséquences d'importants travaux (installation du socle : on parle de 600 à 800 tonnes par éolienne -« France Energie Eolienne »-, élargissement des voies d'accès, création d'accès, réalisation d'une tranchée sur plusieurs km pour acheminer la production) sur l'écoulement naturel de l'eau ?

Dépréciation sensible et durable du capital immobilier.

Quid ?

Autres interventions.

Lors de la réunion d'information préalable du projet de Gochenée, **Eric Bossart** évoque l'environnement local déjà perturbé en citant la base militaire de Florennes, la centrale nucléaire de Chooz et les éoliennes de Falmagne à l'est et de Couvin et Chimay à l'ouest. Ensuite, il se dit scandalisé en tant que citoyen qu'un projet éolien puisse viser Viroinval ou Doische où l'environnement est extraordinaire, voire exceptionnel, avec des tiennes, des pelouses calcaires et toute la diversité qui y est liée. Il parle des mesures insensées élaborées pour compenser des pertes de biodiversité et donne l'exemple du milan royal, espèce reconnue quasi-menacée par la région wallonne et présente sur les sites des projets de l'entité de Doische, dont les pertes seraient compensées par le creusement d'une mare aux canards. Ensuite, il intervient en tant que Président de l'asbl « Office du Tourisme de Doische » et aborde l'aspect socio-économique. Notre région vit de l'agriculture et des produits dérivés, des métiers de proximité au niveau paramédical et technique dans de très petites entreprises et du tourisme. Ce tourisme est un tourisme responsable, respectueux de l'environnement et de la quiétude des citoyens. Ce tourisme fait vivre les gîtes et la restauration avec des produits locaux. L'office du tourisme et la commune se battent pour produire une dynamique en se basant sur la biodiversité qui devient de plus en plus un élément d'attractivité touristique. L'implantation d'éoliennes serait désastreuse dans une région qui souffre d'un chômage administratif nettement plus élevé que la moyenne wallonne. L'implantation d'éoliennes diminuerait inévitablement l'attrait de la région avec des conséquences socio-économiques. « Quelle pourrait être la compensation à cela », c'est la question que vous pose quelqu'un qui a d'abord travaillé 30 ans chez Engie-Electrabel !



Photo 6 : Remarquable montage photographique vu depuis le terrain des ULM. Au centre celles de Niverlée, juste à droite celles de Doische, encore plus à droite et loin celles de Dion, à gauche celles de Gochenée. Serge Motquin

Club d'ULM implanté sur Bieure, à Matagne-la-Petite.

Selon l'avis du club d'ULM « SPRL Rev'Aile » établi à moins de 2 kms à vol d'oiseau du lieu d'implantation des quatre éoliennes, le projet est bien problématique. Les risques de collisions sont réels. L'endroit choisi se situe dans un passage étroit, bordé au N-NO par l'espace R68 réservé à la base militaire de Florennes, au S-SE par l'espace aérien français ainsi que celui de la centrale nucléaire de Chooz, plafonnés à 3500 pieds par alors l'espace R18A (usage militaire).

Les éoliennes entraveront cet étroit couloir qui est régulièrement et réglementairement utilisé par une multitude d'aéronefs et d'aérostat tant dans les directions O-E que E-O.

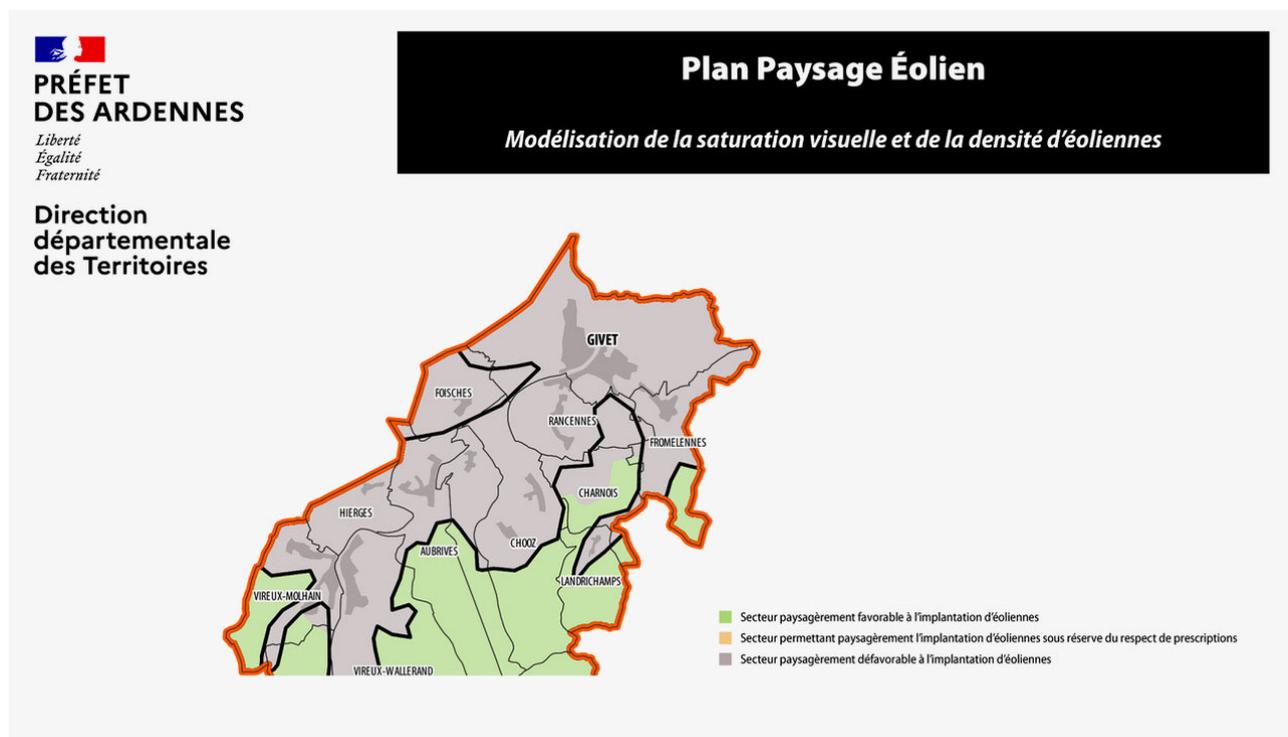
La construction des éoliennes élèvera le plancher de ce couloir de 180 mètres, plus les 300 mètres de sécurité habituels. L'ensemble des machines volantes devra donc évoluer et se croiser entre 1500 et 3500 pieds, sans compter le plafond nuageux, tout en évitant le survol des villages et des zones boisées. Le seuil de sécurité sera donc fortement limité.

Cerise sur le gâteau : un avis officiel négatif !

Le rapport du Département de la Nature et des Forêts, Service public de Wallonie, ing. François Laviolette, est particulièrement complet et bien argumenté; il donne un avis strictement défavorable au projet.

Pomme sur le gâteau : intervention du Centre géophysique du Globe à Dourbes !

Dans un article publié dans le journal Vers l'Avenir, en date du 03 juillet et signé Patrick Lemaire, nous apprenons que l'Institut royal météorologique suggère la création d'une zone d'exclusion de 10 km de rayon autour de son Centre géophysique de Dourbes. En effet, les éoliennes en mouvement provoquent des interférences avec les appareils de mesure de la tomographie sismique (méthode qui permet d'imager les ondes en profondeur jusqu'à la base du manteau en enregistrant la vitesse des ondes sismiques à différents endroits du globe). Niverlée est alors inclus dans ce rayon de 10 km.



Carte 1 : Extrait de la carte publiée par la Direction départementale des Territoires (France). Toute la zone frontalière française est décrétée non apte à l'implantation d'éoliennes (en gris). Serge Motquin

Côté français.

Toutes les communes françaises sont, comme Viroinval et Doische, opposées à l'installation d'éoliennes, toute la zone frontière avec la Belgique est « **Secteur paysagèrement défavorable à l'implantation d'éoliennes** » :

→ http://www.motquin.be/Doische_eoliennes_NON/EU.html

(Documents de délibération du Conseil municipal de Vireux-Molhain, carte de la préfecture des Ardennes « Plan paysage éolien / Modélisation de la saturation visuelle et de la densité d'éoliennes »).

Au jour d'aujourd'hui.

Suite aux avis défavorables, la société qui fait la promotion du projet d'implantation à Niverlée a introduit un recours, donc suite de la procédure. De l'avis général, celui-ci ne devrait pas aboutir. Croisons les doigts...

Comme des lapins sortis d'un chapeau... L'implantation de Niverlée est à peine « écartée » que sont présentés d'autres projets.... Dont l'un à l'est de la Montagne de la Carrière de Vaucelles, réserve naturelle domaniale, où a été implantée une haute tour d'observation. L'entité de Doische, visitée pour ses paysages, sa flore et sa faune, bénéficie d'un tourisme respectueux de l'environnement. Ses visiteurs sont des promeneurs, des sportifs, des photographes, des botanistes, des biologistes, des historiens, des archéologues, des amoureux de la nature. En installant une tour sur les hauteurs de Vaucelles pour l'observation de la faune aviaire et terrestre, munie également de 6 grands abris pour chauves-souris, la commune ne s'est pas trompée mais une éolienne est à 1 kilomètre de la tour. Ce projet éolien sera visible à Hierges et changera complètement le paysage dans lequel apparaît son château. Inutile de préciser que celui-ci est à nouveau au cœur du passage des oiseaux migrateurs... En effet, La société WattElse a introduit le projet de 4 éoliennes sur le plateau agricole situé entouré de Doische, Foisches, Hierges et Vaucelles à 1 km de la tour d'observation à vocation touristique et didactique de Vaucelles où 6 grands gîtes plats et verticaux à chauve-souris sont installés sur avis du DNF.



Photo 7 : Dernier montage photographique montrant Les quatre éoliennes en projet sur le plateau agricole situé à l'est de Vaucelles (Doische), avec le village français de Hierges directement concerné au niveau paysage. Serge Motquin

Suite au prochain numéro ?

Un poème pour le dire

Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*)

*Petit gars vêtu de jaune, toi le polyglotte,
ton chant illumine les nuages qui sanglotent.
En haut du buisson qui ne te sert comme abri,
le désir d'amour aveugle ignore la pluie.
Le bec grand ouvert et le torse bombé,
tu convoites un potentiel encore inexploré.
Pourvu que ton âme sœur t'entende,
et que bientôt la relève chante ta légende.*

06-05-'24 Mazée



05-05-'23 Mazée

Texte et photos Sabine Malo